



RAPPORT FINANCIER 2013

SOMMAIRE

Rapport de Gestion simplifié du Conseil d'Administration	3
Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2013	12
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	58
Comptes sociaux exercice 2013	59
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	74
Attestation du Directeur Financier	75

RAPPORT DE GESTION SIMPLIFIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EXERCICE 2013)

Le présent rapport de gestion figurant dans le Rapport Financier Annuel n'est pas le rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée des actionnaires. Il sera complété des informations édictées par le code de commerce (délégations en matière d'augmentation de capital, informations sociales et environnementales, stock-options...) et sera mis à la disposition des actionnaires selon les modalités visées à l'article R.225-83 du code de commerce)

1. Activité de la Société, de ses filiales et des sociétés contrôlées

Au cours de l'exercice 2013, BONGRAIN SA a poursuivi le développement de ses activités avec une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel courant. Cette progression s'appuie sur une bonne résistance des marques majeures dans un environnement laitier inflationniste et une conjoncture économique difficile. La bonne orientation des cotations mondiales des produits industriels ainsi qu'une demande soutenue a permis le renforcement du développement des « Autres Produits Laitiers ».

NORMES COMPTABLES

Les comptes consolidés de BONGRAIN SA ont été établis en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le Groupe a appliqué les amendements aux normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2013, notamment les amendements d'IAS1 sur la présentation des autres éléments du résultat global, d'IAS19 sur les avantages du personnel et d'IFRS13 sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir relative à cette évolution.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le **périmètre de consolidation** inclut la société Dutch Cheese Masters depuis janvier 2013, la société Fromagerie Berthaut depuis le 19 mars 2013. Le Groupe a exercé en juillet 2013 son option pour le rachat de 55,1 % de Söbbeke GmbH et 67,6 % de Rogge KG conférant respectivement un contrôle exclusif de 90 % et 92,49 % de ces sociétés. Dans le cadre d'un partenariat avec Terra Lacta, la société Fromageries Lescure a été constituée le 1^{er} octobre 2013 dans laquelle le Groupe détient 51 %. Cette société regroupe les activités de production et de commercialisation de fromages au lait de chèvre ainsi que des fromages de spécialités au lait de vache. D'autre part, à compter du 1^{er} octobre 2013, Terra Lacta a apporté à la Compagnie Laitière Européenne, filiale de BONGRAIN SA, ses activités de production et de commercialisation de beurre, crème, fromages au lait de vache et ingrédients laitiers. En contrepartie de ses apports, Terra Lacta devient actionnaire de la CLE à hauteur de 4,35 %. Enfin, le Groupe a acquis en décembre la société Sodilac, spécialiste de poudre de lait élaborée.

ACTIVITE ET RESULTAT

La diversité de ses métiers et de ses marchés permet à BONGRAIN SA de supporter les aléas conjoncturels pouvant survenir tant sur la demande consommateur que sur les différentes composantes des prix de revient. La demande des consommateurs n'évolue pas de la même façon sur les marchés matures et sur les zones en développement. Elle peut varier en fonction du type de produits de grande consommation et de l'intensité des actions commerciales entreprises. Les variations des cotations mondiales des produits industriels n'affectent pas les activités de « Produits Fromagers » et d'« Autres Produits Laitiers » en même temps, avec la même ampleur et quelquefois dans le même sens. La répercussion d'éventuelles hausses des prix de revient s'appuie sur la force des marques et le caractère souvent innovant des offres faites aux consommateurs.

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires consolidé de BONGRAIN SA s'établit à **4 407,5 millions d'euros** contre **4 084,1 millions d'euros** pour la même période de l'année précédente soit une évolution favorable de **+ 7,9 %**.

Celle-ci provient d'une croissance interne de + 7,6 %, d'un effet de structure de + 2,8 % et d'un effet de change défavorable de - 2,5 %.

Cette croissance du chiffre d'affaires est principalement liée au développement des marques de spécialités, ralentie cependant par une baisse de la consommation sur certains marchés en crise économique ainsi que par une amélioration du mix-produit sur les activités industrielles et par l'effet favorable des marchés de matières grasses.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France passe de 68,6 % en 2012 à 67,5 % en 2013.

Le résultat opérationnel courant progresse de 2,9 % par rapport à 2012. Il s'élève à **153,7 millions d'euros**. La marge opérationnelle courante est de 3,5 %. Elle s'élevait à 3,7 % du chiffre d'affaires en 2012. Cette évolution résulte :

- de la bonne résistance des volumes des marques stratégiques et une demande soutenue sur l'activité Ingrédients ;
- des cotations favorables du sérum, des poudres de lait et de la matière grasse sur l'ensemble de l'année ;
- de la poursuite des actions de rationalisation.

Ces effets favorables ont cependant été affectés par :

- un contexte économique difficile sur de nombreux marchés ;
- la forte hausse des coûts matières ;
- la pression continue exercée sur les prix de vente des produits de grande consommation notamment en France.

L'évolution des deux secteurs d'activité au cours de l'exercice 2013 a donc été contrastée puisque :

Le résultat opérationnel courant des « Produits Fromagers » est en recul de 1,6 % en croissance organique par rapport à l'exercice 2012. La marge opérationnelle courante de ce secteur d'activité passe de 4,2 % à 3,7 %.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » a augmenté de 38,6 % en croissance organique. Le taux de marge opérationnelle passe de 3,6 % en 2012 à 4 % en 2013.

Produits Fromagers :

Le chiffre d'affaires des Activités fromagères est en progression de 3,9 % par rapport à 2012, à **2 717 millions d'euros**, soit 61,6 % du chiffre d'affaires consolidé total de BONGRAIN SA. Cette part relative était de 64 % en 2012.

L'évolution du chiffre d'affaires résulte principalement d'une évolution positive des volumes de produits de nos marques principales, malgré des difficultés rencontrées dans certains pays fortement exposés à la crise économique.

La variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance de 3,4 % ;
- un effet de change défavorable de - 2 % qui provient principalement de la dépréciation par rapport à l'euro du peso argentin, du real brésilien et du dollar américain ;
- un effet de structure favorable de + 2,6 %.

En **France**, le chiffre d'affaires présente une évolution modérée avec une bonne résistance des marques stratégiques.

Sur les autres pays **d'Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires est globalement en croissance avec cependant des évolutions différenciées selon les pays. En particulier, les volumes en Espagne continuent à être impactés défavorablement par une conjoncture économique difficile.

Le chiffre d'affaires en **Europe Centrale et Orientale** progresse principalement grâce à une évolution favorable des volumes, l'effet prix positif étant quant à lui, largement compensé par un effet devises défavorable.

Le chiffre d'affaires à **l'International** est pénalisé par un effet de change très défavorable. En croissance organique, le chiffre d'affaires de la zone progresse, tant en raison de l'effet prix que de l'effet volume, en particulier sur les zones Amérique du Sud et Asie-Pacifique.

Le résultat opérationnel courant ressort à 100,5 millions d'euros, en baisse de 10,1 millions d'euros par rapport à 2012 (110,6 millions d'euros) et un taux de marge opérationnelle en baisse de 4,2 % à 3,7 % en 2013. Ce recul du résultat opérationnel provient :

- d'un effet de structure défavorable correspondant à l'effet dilutif à court terme du développement externe ;
- d'une forte hausse des coûts matières que n'arrivent pas à couvrir les augmentations tarifaires ;
- de la pression constante exercée sur le prix de vente des produits de grande consommation ;
- d'une croissance modérée des volumes.

Autres Produits Laitiers :

Le **chiffre d'affaires** des « **Autres Produits Laitiers** » ressort à **1 788,5 millions d'euros**, en croissance de 14,9 % par rapport à 2012. Cette variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance positif de + 14,7 %, l'activité de produits industriels est favorisée par le niveau élevé des cotations mondiales de produits industriels assortis à un bon dynamisme des volumes ;
- un effet de structure favorable de 3,3 % dû au changement de périmètre ;
- un effet de change défavorable de - 3,1 % provenant principalement de la dépréciation du peso argentin et du dollar US par rapport à l'euro.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » ressort à 71,8 millions d'euros contre 56,1 millions d'euros en 2012. Cette amélioration résulte d'une demande et de prix soutenus sur l'activité Ingrédients ainsi que du bon dynamisme des volumes sur l'activité Produits de grande consommation (PGC), ceci dans un contexte de coûts matières élevés.

Éléments non affectés aux activités :

Le résultat opérationnel courant des éléments non affectés s'élève à - 18,6 millions d'euros contre - 17,3 millions d'euros en 2012. Il représente principalement les charges des sociétés holdings.

Les **éléments non récurrents** s'établissent à - **20,2 millions d'euros**, contre - **17,3 millions d'euros** en 2012. Ils sont liés pour l'essentiel à la constatation de pertes de valeur de certains actifs opérationnels exploités dans les pays d'Europe Centrale et Orientale en raison de la situation économique difficile, à des charges et provisions de restructuration résultant des plans d'amélioration des performances engagés ainsi qu'à la comptabilisation des conséquences de différents litiges.

Le résultat opérationnel s'élève à **133,5 millions d'euros**, en hausse de 1,1 % par rapport à 2012.

Les **charges financières nettes** de BONGRAIN SA ressortent à - **24,7 millions d'euros** pour l'année 2013 comparées à - 22,1 millions d'euros en 2012.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** net d'impôt ressort à **1,6 million d'euros** contre 5,1 millions d'euros en 2012. Cette évolution traduit l'impact de réorganisations au sein de deux entités partenaires.

L'impôt sur les résultats s'élève à **57,7 millions d'euros**, en hausse de 14,7 millions d'euros par rapport à 2012. Le taux effectif ressort à 51,1 % contre 36,9 % en 2012. Cette évolution résulte de la dépréciation d'impôts différés actif et de l'effet de charges non déductibles.

Le résultat net des activités poursuivies s'établit à **55,1 millions d'euros**, à comparer à 73,6 millions d'euros en 2012.

Le résultat net des activités cédées, en cours de cession ou abandonnées est non significatif.

Le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA s'établit à **48,9 millions d'euros**. Il était de **63,6 millions d'euros en 2012**.

EFFECTIFS

Les **effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement représentent **19 301 collaboratrices et collaborateurs** en 2013 contre **18 870 collaboratrices et collaborateurs** en 2012, soit une hausse de 2,3 %. À périmètre constant, les effectifs sont en hausse de + 0,9 %.

Ils se répartissent entre :

- Produits Fromagers pour 74,9 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 21,5 % ;
- Effectifs non affectés pour 3,6 %.

INVESTISSEMENTS

Les **investissements corporels & incorporels** de BONGRAIN SA sont en hausse de 37 % par rapport à 2012, leur montant s'élève à **183,1 millions d'euros** en 2013, par rapport à un montant de **145,3 millions d'euros** en 2012.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Produits Fromagers pour 61,6 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 23,6 % ;
- Non affectés pour 14,8 %.

Les **acquisitions** de filiales s'élèvent à **74,4 millions d'euros** en 2013 contre 8,9 millions d'euros en 2012.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

BONGRAIN SA a de tout temps considéré ses dépenses de recherche et développement comme un atout fort permettant d'assurer l'innovation et par conséquent la croissance de ses différents métiers. En cohérence avec sa culture et ses principes généraux de fonctionnement, les opérations de développement sont décentralisées au sein des entités opérationnelles afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque marché. Ces opérations sont cependant coordonnées dans le cadre de programmes transversaux. Ces programmes sont dirigés en priorité vers l'alimentation équilibrée et l'exploitation des qualités nutritionnelles du lait.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

SITUATION FINANCIERE

Le **bilan** du Groupe reflète une situation financière toujours saine.

Les **fonds propres**, à **1 205,3 millions d'euros**, varient de - 1,5 million d'euros par rapport aux comptes 2012 publiés.

L'**endettement net**, à **490,9 millions d'euros**, est en hausse de 161,5 millions d'euros. Il représente **40,7 % des capitaux propres**, contre 27,3 % au 31 décembre 2012.

Les ratios financiers imposés par les covenants sont respectés.

BONGRAIN SA ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers.

Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente.

ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement d'importance significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

PERSPECTIVES

Dans un environnement économique rendu difficile par des crises économiques impactant directement le pouvoir d'achat des consommateurs, les stratégies des distributeurs, une volatilité des cours de matières premières et une concurrence renforcée entre industriels, BONGRAIN SA, tout au long de l'année 2014, continuera à développer la mise en œuvre de sa stratégie, basée sur la force de ses marques et son savoir-faire sur les spécialités fromagères et laitières. Cette politique permettra de poursuivre et sécuriser le développement de chacun de ses marchés appuyés en cela par la poursuite des investissements, mais dans le cadre d'une situation financière maîtrisée. De même, les efforts et projets engagés en termes de performance opérationnelle depuis plusieurs années seront poursuivis.

Société-mère

En 2013, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2012.

ACTIVITES ET RESULTATS

Les produits d'exploitation de l'exercice 2013, comprenant les loyers et les redevances de propriété industrielle et incorporelle versés par vos filiales, se sont élevés à 15,2 millions d'euros contre 18,2 millions d'euros en 2012.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2013 se sont élevées à 36,8 millions d'euros contre 38,8 millions d'euros en 2012.

Le résultat financier est positif de 17 millions d'euros contre 15,3 millions d'euros en 2012.

Le résultat exceptionnel est négatif de 7,7 millions d'euros en raison de provisions pour risques s'élevant 6,8 millions d'euros net, il était de négatif de 1,7 million d'euros en 2012.

Le poste impôts sur les bénéfices est impacté par le régime de l'intégration fiscale dont bénéficient vos filiales françaises détenues à 95 % ou plus. Ce régime permet de neutraliser les opérations réalisées au sein du groupe intégré et de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales.

Le résultat net comptable, après prise en compte des amortissements et de l'effet des provisions représente un montant négatif de 2 millions d'euros contre un bénéfice de 4,1 millions d'euros en 2012.

Au cours de l'exercice, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 4,1 millions d'euros contre 8,1 millions d'euros en 2012.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement, d'un montant de 90,8 millions d'euros représente un placement de liquidité et les actions auto-détenues.

En accord avec la loi de modernisation de l'économie vous trouverez ci-dessous une décomposition des dettes fournisseurs au 31 décembre 2013 :

En milliers d'euros	31/12/2013			31/12/2012		
	Échus	Non échus	Total	Échus	Non échus	Total
Fournisseurs français	64	12 444	12 508	94	9 449	9 543
Fournisseurs étrangers			368			898
TOTAL			12 876			10 441

74 % des montants échus au 31 décembre 2013 ont été réglés dans le courant du mois de janvier 2014. Le solde, soit 26 %, correspond à des litiges ou retenues de garantie.

En ce début d'année, les premiers mois d'activité n'appellent pas de commentaires particuliers.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2013 qui se monte à (1 953 245,70) euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 359 765 914,41 euros, constitue un montant disponible de 357 812 668,71 euros, ainsi qu'il suit :

En euros	
Aux actionnaires, un dividende de 1 euro par action, soit, à la date du 3 février 2014 ⁽¹⁾	14 019 811,00
Au poste report à nouveau	343 792 857,71
TOTAL	357 812 668,71

(1) À la date du 3 février 2014, 13 119 actions ne bénéficient pas du dividende 2013.

Le dividende sera payé à compter du 14 mai 2014 directement aux actionnaires qui sont titulaires d'actions inscrites dans un compte nominatif pur ou aux intermédiaires financiers chargés de la gestion des actions au porteur ou inscrites en compte nominatif administré, par l'intermédiaire de Caceis.

Il est rappelé que, après application sur son montant brut d'un prélèvement à la source obligatoire de 21 % dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* alinéa 1 du Code Général des Impôts, le dividende proposé de 1 euro est soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif. Il convient de noter qu'une dispense du prélèvement précité est toutefois prévue pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année (soit 2012 pour des dividendes perçus en 2014) n'excède pas un certain seuil, fixé selon l'alinéa 2 du même article, et sous réserve d'en avoir formulé la demande expresse au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du versement (soit le 30 novembre 2013 pour les dividendes perçus en 2014), dans les conditions prévues à l'article 242 *quater* du Code Général des Impôts.

Le Conseil d'Administration propose de fixer la date de détachement du coupon au 9 mai 2014.

Il sera précisé que les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versés en	Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende Total ⁽²⁾	Dividende net par action	Abattement
2011	2010	15 432 216	22 669 150,00 €	1,60 €	40 %
2012	2011	15 432 216	17 005 604,00 €	1,20 €	40 %
2013	2012	14 032 930	18 221 091,20 €	1,30 €	40 %
2014 (proposition)	2013	14 032 930 ⁽¹⁾	14 019 811,00 €	1,00 €	40 %

(1) 13 119 actions à la date du 3 février 2014 ne bénéficient pas du dividende 2013.

(2) Compte tenu des actions n'ouvrant pas droit à dividende.

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu en 2013 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts.

2. Informations concernant le capital

CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2013	Capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts ⁽³⁾	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets ⁽⁴⁾	Droits de vote nets %
Soparind SCA	66,64 %	9 350 953	18 643 233	79,81 %	18 643 233	79,87 %
FCPE ⁽¹⁾	2,16 %	302 900	302 900	1,30 %	302 900	1,30 %
Auto-détention ⁽²⁾	0,13 %	18 378	18 378	0,08 %	-	-
Public	31,07 %	4 360 699	4 395 595	18,81 %	4 395 595	18,83 %
TOTAL	100 %	14 032 930	23 360 106	100 %	23 341 728	100 %

(1) Personnels de BONGRAIN SA et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 et suivants du Code du Travail, détenant des actions BONGRAIN SA, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

(2) Y compris contrat de liquidité.

(3) Tenant compte des actions privées de droit de vote.

(4) Excluant les actions privées de droit de vote.

La société Northern Trust détient 8,3 % du capital de votre société au 3 février 2014, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifiable.

Depuis le 28 février 2013, le capital social se compose de 14 032 930 actions de 1 euro de nominal chacune.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat (réf. : article L. 225-100-3 du Code de Commerce)

- La structure du capital social au 3 février 2014, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifié :
 - titres au nominatif = 9 705 380 représentant 19 165 225 droits de vote nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
 - titres au porteur = 4 327 550 représentant 4 323 711 droits de vote nets (excluant les actions privées de droit de vote).
- Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions :
 - les actionnaires doivent déclarer à la Société les franchissements de seuil, à la hausse ou à la baisse, de 1 % du capital social ainsi que tous les multiples de ce pourcentage jusqu'au seuil de 34 %, dans les 15 jours de l'inscription en compte des titres, à peine d'être privés du droit de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce ;
 - un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.
- Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 (relatifs en particulier aux déclarations de franchissements de seuils) :
 - participation détenue par SOPARIND SCA directement ou indirectement, au 3 février 2014 = 66,64 % du capital (soit 79,33 % en droits de votes bruts (tenant compte des actions privées de droit de vote) et 79,37 % en droits de votes nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
 - par ailleurs, la société Northern Trust détient 8,3 % du capital de BONGRAIN SA au 3 février 2014.
- La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci (résultant notamment des actions de préférence) :
 - aucun.
- Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier (cas par exemple des FCPE) :

- aucun.
- Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions ou à l'exercice des droits de vote (pacte d'actionnaires) :
 - en cas de vente d'actions issues de l'exercice de stock-options, existence d'un droit de préemption au bénéfice de BONGRAIN SA pour le rachat de ses propres actions.
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des Statuts de la Société :
 - les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour des mandats d'une durée de 1 an, renouvelables. La composition du Conseil d'Administration vise à refléter l'internationalisation du Groupe, et comprend 5 Administrateurs indépendants, en application des principes de bonne gouvernance d'entreprise ;
 - la modification des statuts s'effectue aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi en matière d'Assemblée Extraordinaire.
- Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions :
 - délégations conférées par l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire au Conseil d'Administration pour :
 - augmenter en une ou plusieurs fois le capital en nature, en numéraire ou par incorporation de réserves,
 - le rachat d'actions de la Société à concurrence de 10 % maximum du capital social,
 - l'augmentation du capital en faveur des salariés à concurrence de 3 % maximum dudit capital.
- Les accords conclus par la Société qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :
 - une clause prévue à cet effet figure dans les principaux contrats de financement. Le montant des emprunts concernés porte sur environ 880 millions d'euros correspondants aux emprunts obligataires et emprunts auprès d'établissements financiers. Les covenants dont sont assortis les emprunts significatifs sont respectés.
- Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique (en particulier, indemnités de départ et golden parachutes) :
 - aucun au-delà de ce qui est prévu dans les différentes conventions collectives.

Négociations en Bourse par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, a autorisé la Société à racheter en Bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 euros par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10 % maximum du nombre d'actions composant le capital social.

À ce titre, et au cours de l'exercice :

- 1) S'agissant des programmes d'options d'achat d'actions consentis aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des sociétés affiliées :
 - il a été acheté 19 500 actions au cours moyen de 51,94 euros ;
 - il a été cédé 17 720 actions au cours moyen de 44,69 euros.
- 2) S'agissant de l'animation du marché des titres de la Société, la Société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :
 - 65 017 actions ont été achetées au cours moyen de 51,69 euros ;
 - 65 368 actions ont été vendues au cours moyen de 51,72 euros ;
 - le montant des frais de négociation s'est élevé à 25 000 euros.

Au 31 décembre 2013, votre société détient 18 378 de ses propres actions représentant 0,13 % du capital, pour une valeur d'achat de 980 754 euros, ce qui représente une valeur nominale de 18 378 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions exercées depuis le 1^{er} janvier 2014, jusqu'au 3 février 2014, il est précisé que votre société détient 13 119 actions représentant 0,09 % du capital, pour une valeur d'achat de 725 436 euros, ce qui représente une valeur nominale de 13 119 euros.

Rémunération des dirigeants

Les modalités de rémunération des dirigeants sont explicitées dans le rapport du Président sur l'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne. Les informations relatives à l'attribution des stock-options attribuées au cours de l'exercice 2013 figurent au point 8.

Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Le Conseil d'Administration, intègre le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF dans sa démarche de gouvernance.

Le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.code-afep-medef.com>

Toutefois, il est indiqué que 2 dispositions du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF ont été retenues différemment : les informations contenues dans les nouveaux tableaux relatifs à la rémunération des dirigeants figurent déjà, pour l'essentiel, dans les différentes rubriques du rapport annuel :

- Tableaux 1 à 3 : page 40 ;
- Tableaux 4, 5, 8 et 9 : page 154 ;
- Tableaux 6, 7 et 10 : sans objet ;
- Tableau 11 : cf. partie 3 du rapport du Président sur le contrôle interne et le fonctionnement du Conseil d'Administration figurant en pages 146 et 147.

BONGRAIN SA considère de plus que la présence, au sein de ses comités, spécialisés d'au moins deux Administrateurs indépendants suffit pour assurer pleinement leur efficacité.

3. Autres sujets soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

En sus des points ci-dessus évoqués visant l'approbation des comptes, l'affectation du résultat, les projets de résolutions ci-après sont soumis au vote de l'Assemblée des actionnaires, dans sa partie ordinaire.

Consultation des actionnaires sur les éléments de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les éléments de la rémunération de Monsieur Alex BONGRAIN, Président-Directeur Général, de Messieurs Robert BRZUSCZAK et Jean-Paul TORRIS, Vice-Présidents-Directeurs Généraux Délégués et de Monsieur François WOLFOVSKI, Directeur Général Délégué, figurent en page 10 du présent rapport, dans la partie « Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF » et dans la troisième partie du rapport du Président sur l'organisation du Conseil et les procédures de contrôle interne qui figure en pages 146 et 147 du présent rapport.

Composition du Conseil d'Administration

Il est demandé à l'Assemblée des actionnaires de renouveler le mandat de chacun des Administrateurs sortants suivants et ce pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- Monsieur Alex BONGRAIN
- Monsieur Armand BONGRAIN
- Madame Dominique DAMON
- Monsieur Bernard HOULOT
- Madame Martine LIAUTAUD
- Madame Elisabeth LULIN
- Monsieur Ignacio OSBORNE
- Monsieur Xavier PAUL-RENARD
- Monsieur Jean-Michel STRASSER
- Monsieur Thomas SWARTELE

Rachat par la Société de ses propres actions

Le Conseil d'Administration sollicite la reconduction pour 18 mois de l'autorisation précédemment donnée au Conseil par l'Assemblée d'avril 2013 pour que la Société puisse procéder au rachat de ses propres actions, et ce à concurrence de 10 % maximum du capital social de la Société au jour du rachat, compte tenu des rachats effectués au cours des exercices antérieurs.

Ces rachats pourront être effectués pour les objectifs ci-après, conformément à la réglementation en vigueur :

- l'attribution de ces actions aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées dans le cadre de plans d'option d'achat d'actions, ou l'attribution d'actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées ;
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- l'annulation de tout ou partie de ces actions ;
- l'animation du marché des titres de la Société, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers ;

- la conservation de ces actions et leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Il est proposé que le montant maximum des fonds consacrés à ce programme de rachat soit de 196 461 020 euros, le prix maximum d'achat des actions ne devant pas être supérieur à 140 euros par action.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis, sont rappelés dans les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, en approuvant l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DECEMBRE 2013

1. Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2013	31/12/2012 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	3	4 407 548	4 084 080
Consommations externes	4	- 2 889 530	- 2 610 293
Frais de personnel	5	- 801 103	- 773 788
Dotations et reprises d'exploitation	6	- 115 468	- 112 586
Autres charges d'exploitation	7	- 447 755	- 437 074
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		153 692	150 339
Autres charges opérationnelles	8	- 33 342	- 41 774
Autres produits opérationnels	8	13 140	24 449
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		133 490	133 014
Charges financières	9	- 38 525	- 42 155
Produits financiers	9	13 792	20 009
Quote-part de résultat avant impôt des entreprises associées	10	4 052	6 668
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		112 809	117 536
Impôts sur les résultats	11	- 57 671	- 43 325
Résultat net des activités poursuivies		55 138	74 211
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	2	96	- 41
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		55 234	74 170
Part revenant aux actionnaires de la société-mère		48 893	64 151
Participations ne donnant pas le contrôle		6 341	10 019
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)	12		
Part du Groupe			
• de base		3,49	4,53
• dilué		3,38	4,38
Des activités poursuivies			
• de base		3,48	4,53
• dilué		3,37	4,38

Le Groupe a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012, la norme IAS 19 amendée concernant les avantages au personnel. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2012 ont été retraités conformément à la nouvelle norme (voir détail en note 34).

ÉTAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	Notes	Exercice se terminant le	
		31/12/2013	31/12/2012 Retraité
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		55 234	74 170
Autres éléments du résultat global :			
Écart de conversion		- 34 023	- 7 246
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		45	- 271
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie ⁽¹⁾		- 2 512	- 2 440
Total des éléments recyclables en résultat net		- 36 490	- 9 957
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite (IAS 19R)		5 296	- 10 933
Autres mouvements ⁽²⁾		- 1 717	- 1 632
Total des éléments non recyclables en résultat net		3 579	- 12 565
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	23	- 32 911	- 22 522
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS		22 323	51 648
Part du Groupe		16 963	42 843
Participations ne donnant pas le contrôle		5 360	8 805
<p>(1) Concerne pour l'essentiel les couvertures de taux d'intérêts et de matières premières.</p> <p>(2) Concerne pour 2013 des ajustements liés aux avantages long terme du personnel ; pour 2012 des ajustements IFRS sur une société mise en équivalence.</p>			

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Bilan consolidé

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012 Retraité
Immobilisations incorporelles	13	480 140	423 810
Immobilisations corporelles	14	846 718	744 336
Autres actifs financiers	15	33 490	44 401
Participations dans les entreprises associées	16	132 407	133 534
Instruments financiers dérivés non courants	20	1 691	1 517
Actifs d'impôts différés	17	83 549	93 221
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 577 995	1 440 819
Stocks et en-cours	18	453 469	368 538
Clients et autres créances	19	842 286	731 696
Créances d'impôts		16 979	14 234
Instruments financiers dérivés	20	4 937	6 154
Autres actifs financiers courants	21	94 559	72 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	387 899	416 820
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 800 129	1 610 279
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	2	1 066	1 283
ACTIFS		3 379 190	3 052 381

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012 Retraité
Capital apporté		94 100	33 091
Autres réserves		- 40 292	- 9 875
Résultats non distribués		1 048 507	1 089 415
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		1 102 315	1 112 631
Participations ne donnant pas le contrôle		102 969	66 231
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	24	1 205 284	1 178 862
Provisions	25	97 260	100 036
Emprunts et dettes financières non courants	26	374 566	455 397
Autres passifs non courants	27	20	21
Instruments financiers dérivés passif non courants	29	11 445	2 679
Passifs d'impôts différés	17	126 640	114 454
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		609 931	672 587
Fournisseurs et autres créditeurs	28	952 998	821 996
Impôts sur les résultats à payer		10 204	13 019
Instruments financiers dérivés	29	1 760	2 035
Emprunts et concours bancaires	26	598 760	363 586
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 563 722	1 200 636
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	2	253	296
PASSIFS		2 173 906	1 873 519
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		3 379 190	3 052 381

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercices se terminant le

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012 Retraité
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession		96	- 41
Résultat net des activités poursuivies		55 138	74 211
Impôts sur les bénéfices	11	57 671	43 325
Amortissements et provisions	6	115 468	112 586
Plus ou moins-values de cession		191	- 11 218
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	10	- 4 052	- 6 668
Charges financières nettes		16 003	16 510
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		9 754	22 993
Marge brute opérationnelle		250 173	251 739
Intérêts financiers payés		- 26 559	- 30 113
Intérêts financiers reçus		10 628	14 942
Impôts sur les résultats payés		- 50 828	- 33 734
Variation du BFR	30	- 72 254	9 455
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies		111 160	212 289
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités abandonnées ou en cours de cession		- 42	- 41
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'EXPLOITATION		111 118	212 248
Acquisitions de filiales, d'unités opérationnelles et de participations ne donnant pas le contrôle		- 74 351	- 8 912
Cessions d'activités nettes de la trésorerie cédée		4 706	13 981
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 183 111	- 145 334
Produits résultant de cessions		4 195	4 015
Acquisition/cession d'actifs financiers et variations des autres actifs financiers courants		- 26 046	- 25 655
Variation des incidences des apports fusion		- 3 000	126
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1 569	3 538
Flux nets provenant des investissements des activités poursuivies		- 276 038	- 158 241
Flux nets provenant des investissements des activités abandonnées ou en cours de cession			
FLUX NETS DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES INVESTISSEMENTS		- 276 038	- 158 241
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Levée d'options d'achat			
Rachat net d'actions propres	24	1 156	- 6 785
Variation du capital de la société-mère		- 1 399	
Souscription au capital d'une société mise en équivalence		- 2 158	
Émission d'emprunts		211 317	73 527
Remboursement d'emprunts		- 92 538	- 123 212
Dividendes versés		- 22 700	- 21 042
Flux nets provenant du financement des activités poursuivies		93 678	- 77 512
Flux nets provenant du financement des activités abandonnées ou en cours de cession			
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		93 678	- 77 512
Incidences des variations de change		501	560
Augmentation/diminution de la trésorerie		- 70 741	- 22 945
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		8	- 20
Trésorerie à l'ouverture	22	336 314	359 279
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	22	265 581	336 314

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des variations de capitaux propres consolidés

Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société					
	Capital apporté (note 24)	Autres réserves (note 24)	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<i>En milliers d'euros</i>					
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2012 PUBLIES	38 953	10 617	1 066 817	64 722	1 181 109
Réserves à l'ouverture liées à l'application des amendements d'IAS 19			- 17 222	- 407	- 17 629
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2012 RETRAITES	38 953	10 617	1 049 595	64 315	1 163 480
Dividendes distribués			- 17 006	- 4 036	- 21 042
Total des éléments du résultat global au 31/12/2012 publiés		- 9 797	62 748	9 029	61 980
Écarts actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies		- 10 695	587	- 224	- 10 332
Total des éléments du résultat global au 31/12/2012 retraités		- 20 492	63 335	8 805	51 648
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	923				923
• Cession d'actions propres	462				462
Actions propres rachetées	- 7 247				- 7 247
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne donnant pas le contrôle			- 46	- 523	- 569
• Options de vente accordées aux participations ne donnant pas le contrôle			- 6 463	- 2 330	- 8 793
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises					
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012 PUBLIES	33 091	820	1 106 050	66 862	1 206 823
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012 RETRAITES	33 091	- 9 875	1 089 415	66 231	1 178 862
Dividendes distribués			- 18 221	- 4 478	- 22 699
Total des éléments du résultat global au 31/12/2013		- 30 417	47 380	5 360	22 323
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	548				548
• Cession d'actions propres	61 412		- 60 704		708
Actions propres rachetées	448				448
Variation de capital	- 1 399			8	- 1 391
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne donnant pas le contrôle			51	16 201	16 252
• Options de vente accordées aux participations ne donnant pas le contrôle			- 9 414	- 3 517	- 12 931
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises				23 164	23 164
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	94 100	- 40 292	1 048 507	102 969	1 205 284

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Notes annexes aux états financiers consolidés

BONGRAIN SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

L'activité de BONGRAIN SA et de ses filiales (« le Groupe ») s'exerce dans deux secteurs : Les « Produits Fromagers » et Les « Autres Produits Laitiers » (cf. note 3).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 6 mars 2014 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils seront définitifs après approbation par l'Assemblée Générale du 24 avril 2014.

5.1 Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1 606/2 002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2013 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (*International Accounting Standards Boards*). Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe applique à partir de 2013 les textes suivants d'application obligatoire dans les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- IAS 1 Amendement - Présentation des autres éléments du résultat global qui distingue désormais les éléments selon leur recyclage ou non en résultat.
- IFRS 13 - Informations relatives à l'évaluation de la juste valeur et aux informations à fournir relatives à cette évolution lorsque d'autres normes IFRS le rendent nécessaire ou le permettent. Selon la norme, la définition unique de la juste valeur est le prix de transaction normale de vente d'un actif ou de transfert de passif, conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Conformément aux dispositions d'IFRS 13, le Groupe a appliqué les nouvelles dispositions sur l'évaluation de la juste valeur de manière prospective. Les modifications n'ont pas eu d'impact significatif sur l'évaluation des actifs et des passifs du Groupe.

- IAS 19 Amendement - Avantages du personnel :

Les amendements à la norme IAS 19 sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, avec un effet rétrospectif au 1^{er} janvier 2012. Les principaux impacts sont les suivants :

- Suppression de la méthode du corridor. Ainsi, les écarts actuariels non encore comptabilisés au 31 décembre 2011 ont été comptabilisés pour 41,1 millions d'euros en contrepartie des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2012 et en autres éléments du résultat global pour les mouvements de l'exercice 2012. Ils ne seront jamais recyclés en résultat ;
- Les coûts des services passés non encore comptabilisés au 31 décembre 2011 sont comptabilisés pour 1 million d'euros en contrepartie des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2012 et les coûts des services passés résultant de la modification ou de la réduction de régime intervenus à compter du 1^{er} janvier 2012 sont enregistrés en résultat (non significatif pour le Groupe) ;
- Le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements.

L'application rétrospective des amendements de la norme IAS 19 a conduit au retraitement des états financiers consolidés de l'exercice 2012. Les impacts détaillés sont présentés en note 34.

Les autres amendements aux normes et interprétations d'application à compter du 1^{er} janvier 2013 ne sont pas applicables ou impactants au niveau du groupe.

Le Groupe n'applique pas les normes et interprétations d'application obligatoire à partir de l'exercice 2014 mais qui peuvent être anticipées dans les comptes consolidés annuels de 2013.

Le Groupe revoit l'ensemble de ces nouvelles normes et interprétations afin d'en mesurer l'impact potentiel sur les résultats et la présentation des comptes 2014. Parmi ces nouveaux textes, l'application des normes IFRS 10 et 11 aura pour effet que la plupart des sociétés actuellement intégrées par la méthode de l'intégration proportionnelle sera mise en équivalence.

5.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement font l'objet d'une intégration proportionnelle et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

5.2.1 Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste en la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité en vue de bénéficier des résultats de ses activités. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts ne conférant pas le contrôle sont présentés distinctement au sein des capitaux propres. La part de résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle est également présentée distinctement dans le compte de résultat.

Conformément à IFRS 3 révisée, la méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par le Groupe BONGRAIN. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur par le Groupe BONGRAIN en échange du contrôle de l'acquése en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle. Les éléments du prix d'acquisition comprennent :

- les actifs remis au vendeur ;
- les passifs encourus ou éventuels ;
- les instruments de capitaux propres émis par le Groupe BONGRAIN ; et
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus dans le poste « Autres charges d'exploitation », à l'exception :

- des frais d'émission d'instruments de capitaux propres émis en rémunération d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des capitaux propres ; et
- des coûts liés aux dettes financières contractées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des dettes financières correspondantes.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe BONGRAIN doit évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit :

- sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquése évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et donc sans comptabilisation d'un goodwill au titre des intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill partiel) ;
- à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence la comptabilisation d'un goodwill à la fois pour la part groupe et pour les intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill complet).

L'écart d'acquisition déterminé à la date de prise de contrôle correspond sur ces bases à la différence entre :

- la contrepartie transférée au titre de la prise de contrôle constatée à la juste valeur à la date d'acquisition, plus le cas échéant le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et pour les acquisitions par étapes, la juste valeur, à la date d'acquisition de la quote-part d'intérêts antérieurement détenue ;
- le montant net des actifs identifiables acquis et passifs repris évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative, un profit est comptabilisé directement au compte de résultat.

Lors d'une prise de contrôle par achats successifs de titres, la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans l'acquése avant la date de prise de contrôle est réévaluée en contrepartie du résultat sur la base des justes valeurs déterminées à la date de prise de contrôle.

Par application d'IAS 27, les effets des augmentations ou diminutions de pourcentages d'intérêt sans conséquence sur le contrôle d'une filiale sont constatés en capitaux propres.

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la comptabilisation d'un résultat global de cession quand bien même un intérêt résiduel serait conservé.

5.2.2 Entités contrôlées conjointement

Une entité est considérée comme étant sous contrôle conjoint lorsque cette situation ressort des accords contractés avec les co-associés. Les états financiers de cette entité sont intégrés proportionnellement ligne à ligne dans les comptes consolidés du Groupe à compter du jour où le contrôle conjoint commence, jusqu'à ce qu'il cesse.

5.2.3 Entreprises associées

Est considérée comme entreprise associée toute entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais sans toutefois en exercer le contrôle, sur les politiques opérationnelles et financières. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise associée sur la base du pourcentage de détention et ce, à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à zéro. De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

5.2.4 Éliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

5.2.5 Entreprises dont les actifs non courants sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession

Un groupe d'actifs et de passifs non courants est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne « Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession ». Ces actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne « Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession ».

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme une composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs abandonnés ou en cours de cession, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

5.2.6 Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du Groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en autres éléments du résultat global.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyper inflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

5.2.7 Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels.

Cette norme requiert que l'information sectorielle soit présentée conformément au reporting interne régulièrement examiné par le Directeur Général, principal décideur opérationnel, afin d'évaluer les performances de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. Les secteurs sont définis en conformité avec la norme IFRS 8. Les résultats sectoriels représentent les résultats de l'activité de chaque secteur. Les frais de siège ainsi que les frais de recherche et développement sont réalloués aux secteurs concernés.

Les actifs par activité comprennent l'ensemble des actifs courants et non courants. Les actifs du siège utilisés par les secteurs opérationnels sont réalloués aux secteurs concernés. Les participations détenues dans les sociétés mises en équivalence sont affectées aux secteurs auxquelles elles sont rattachées.

5.2.8 Compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges, il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers, etc.).

5.2.9 Méthodes d'évaluation et définitions

5.2.9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou des services est transféré à l'acheteur. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées.

Concernant les programmes de fidélisation de la clientèle, la part de chiffre d'affaires relative aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur en lieu et place de la constatation d'une provision représentative des coûts encourus par le Groupe au titre de ces mêmes avantages, est différée. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages sont convertis en prestations.

5.2.9.2 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

5.2.9.3 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est défini conformément à la recommandation du CNC 2009-R.03. Les éléments du résultat opérationnel n'en faisant pas partie sont des « Autres charges opérationnelles » et des « Autres produits opérationnels » résultant d'événements significatifs, inhabituels, anormaux et peu fréquents.

5.2.9.4 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires et les différences de change.

Les produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

5.2.9.5 IMPOTS

La ligne « Impôts sur les résultats » comprend les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres.

Sur la base d'une analyse en substance, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est traité en subvention d'exploitation conformément à IAS 20. Par ailleurs, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est classé en diminution des frais de personnel.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles. À chaque clôture, la valeur nette comptable des impôts différés est revue sur la base des prévisions à trois ans. Une provision est enregistrée dès lors que les perspectives de résultat et donc de charges d'impôt probables ne permettent pas d'assurer la recouvrabilité des impôts différés actifs nets.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

5.2.9.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

• bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
• machines et équipements	5 à 20 ans
• outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
• véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont capitalisés conformément à IAS 23 révisée. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit-bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supportée par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination. La contrepartie de ces actifs est une dette financière.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

5.2.9.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail...) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition

ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Une unité génératrice de trésorerie correspond généralement à une zone géographique.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'un test de perte de valeur dans les mêmes conditions que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

- (a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- (b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- (c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les frais de développement sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

5.2.9.8 DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Les dits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières à 3 ans approuvées par la Direction. Au-delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance. Les flux nets futurs de trésorerie attendus sont actualisés au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs et de l'inflation pour les pays hors zone Euro.

Une dépréciation (imputée en priorité sur les écarts d'acquisition) est comptabilisée en autres charges opérationnelles à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests de perte de valeur des marques consistent à calculer la valeur recouvrable de la marque en utilisant l'approche par la prime. Cette méthode consiste à estimer la part de flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque.

Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

5.2.9.9 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les actifs financiers sont classés en « Titres détenus jusqu'à l'échéance » ou en « Titres disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés dès que la transaction est réalisée.

Les créances ne portant pas intérêt sont évaluées à leur juste valeur sur la base du taux de marché.

La majorité des actifs financiers relève de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et de la catégorie des actifs détenus jusqu'à échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sauf en cas de baisse significative ou durable, auquel cas, les pertes sont constatées en compte de résultat. Lors de la vente de ces éléments, les ajustements de valeur figurant en capitaux propres sont

comptabilisés au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les créances non courantes et les autres instruments représentatifs de dettes dont les clauses contractuelles prohibent la vente sont désignés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti net de toute perte de valeur durable constatée.

5.2.9.10 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur à la date de production, diminuée des frais estimés du point de vente. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

5.2.9.11 CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les clients et autres créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations. La dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Les charges constatées d'avance sont incluses dans cette ligne.

La créance prend un caractère irrécouvrable et est comptabilisée comme telle, lorsqu'il peut être démontré du défaut du créancier, par l'obtention d'un certificat d'irrécouvrabilité ou toute preuve établissant le défaut irrémédiable du créancier, ou encore à l'expiration du délai de prescription.

5.2.9.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

La ligne trésorerie et équivalents trésorerie se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres. Les équivalents trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Les dépôts à terme de plus de trois mois ne sont susceptibles d'être classés en équivalents de trésorerie que s'il existe des options de sortie exerçables à tout moment ou au maximum tous les trois mois, que ces options soient initialement prévues au contrat et exerçables sans pénalité. Les dépôts à terme et placements à taux fixes doivent être également soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne satisfont pas les conditions énoncées ci-dessus, ou dont l'échéance est inférieure à trois mois mais susceptibles de changement de valeur font partie des « Autres actifs financiers courants », conformément à la norme IAS 7 et aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

5.2.9.13 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations de juste valeur du risque couvert sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, la part efficace du gain ou de la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés sont également utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font également partie de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

5.2.9.14 CAPITAL SOCIAL

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

5.2.9.15 DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERME

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

5.2.9.16 OPTIONS DE VENTE ACCORDEES AUX DETENTEURS DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En application d'IAS 32, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont reclassés en dettes financières, cette dernière étant mesurée à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option.

Suite à la révision de la norme IAS 27, applicable au 1^{er} janvier 2010, l'écart entre la valeur de la dette, et la valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle est désormais imputé sur les capitaux propres part du Groupe.

Le Groupe BONGRAIN a choisi de figer les écarts d'acquisitions relatifs aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires émises avant la révision de la norme IAS 27. Les variations ultérieures de la dette relatives au changement de la valeur estimée du prix d'exercice de l'option sont enregistrées en capitaux propres – part groupe et non plus en écart d'acquisition comme auparavant. L'effet de la désactualisation de la dette financière est constaté en résultat.

5.2.9.17 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex-salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'État s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Les rendements attendus sont évalués en utilisant ce même taux d'actualisation.

Les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience sont reconnus sur l'exercice dans les autres éléments du résultat global. Ils ne sont jamais recyclés par le résultat.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime est constaté immédiatement en résultat de l'exercice. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en « Provisions ». Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en « Autres actifs financiers ».

La charge de retraite est comptabilisée en frais de personnel hormis les coûts financiers et les rendements sur les actifs du régime, qui sont classés en résultat financier.

Certaines filiales offrent d'autres avantages à long terme, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « Capital social » (valeur nominale) et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

5.2.9.18 AUTRES PROVISIONS

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

5.2.10 Gestion du risque financier

5.2.10.1 RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

5.2.10.2 RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que le cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque. En ce qui concerne les cours de matières premières (principalement le lait, le beurre et la poudre), le Groupe ne peut gérer ces risques qu'en présence de marchés organisés ce qui n'est le cas qu'aux États-Unis.

5.2.10.3 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80 % du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

5.2.10.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses en-cours de financement.

5.2.10.5 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients (*cf.* note 19), des titres de placement (*cf.* note 15), et des instruments financiers dérivés actifs (*cf.* note 20).

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

5.2.10.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de placements. En termes de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires (cf. notes 26 et 29).

5.2.10.7 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Le Groupe possède un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur sous le contrôle de la Direction Financière du Groupe.

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

5.2.10.8 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels et corporels, les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique (cf. notes 8, 13, 14, 17, 25).

5.2.10.9 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 2,16 % des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces rachats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'options sur actions du Groupe. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2013.

BONGRAIN SA a procédé au rachat puis à l'annulation de 1 399 286 de ses propres actions.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

NOTE 1. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2013 les évolutions de périmètre sont les suivantes :

- la prise de participation de 55 % dans la société Dutch Cheese Masters SAS dès janvier 2013 ;
- la prise de contrôle le 19 mars 2013 de la Fromagerie Berthaut. La participation du Groupe est de 90 % ;
- la cession de la Fromagerie Paul Renard le 10 juin 2013, société qui n'avait plus d'activité ;
- la prise de contrôle exclusif de Söbbeke GmbH et de Rogge KG respectivement à hauteur de 80 % et 92,49 %, sociétés allemandes spécialisées dans les produits laitiers bio ;
- la cession d'une participation de 29 % dans la société chinoise Jiangsu Howbetter Food and Chemical company Ltd le 8 octobre 2013.
- L'ensemble de ces mouvements concerne le secteur des « Produits Fromagers ».
- La prise de contrôle à 100 % de la société Sinodis, classée dans le secteur des « Autres Produits Laitiers » ;
- la mise en place d'un partenariat avec Terra Lacta s'est concrétisée après l'accord de l'Autorité de la Concurrence. Il se traduit à partir du 1^{er} octobre 2013 par la constitution d'une société commune, Fromageries Lescure dont BONGRAIN Europe détient 51 %. Cette société regroupe principalement les activités de production et de commercialisation de fromages au lait de chèvre. De plus, Terra Lacta a apporté à la société Fromageries St Saviol, les activités de transformation de lait de vache et fromages à pâtes molles. Ces sociétés sont classées dans le secteur des « Produits Fromagers ».

Par ailleurs, Terra Lacta a apporté à la Compagnie Laitière Européenne (CLE), filiale de BONGRAIN SA, ses activités de production et de commercialisation de beurre, crème, fromage au lait de vache et ingrédients laitiers. En contrepartie de ses apports, Terra Lacta devient actionnaire minoritaire de la CLE. Ces autres activités apportées par Terra Lacta à CLE sont regroupées dans le secteur des « Autres Produits Laitiers ». L'essentiel des apports est constitué d'immobilisations corporelles (cf. note 14) ;

- l'acquisition le 19 décembre 2013 de la société Sodilac, spécialiste en poudres de lait élaborées ainsi que de différents actifs incorporels auprès du Groupe espagnol Ordesa. Cette opération permet au Groupe de diversifier son offre de produits laitiers et de valoriser ses atouts dans le domaine des spécialités issues du lait.

Au cours de l'exercice 2012, les évolutions de périmètre avaient été les suivantes :

- la prise de contrôle à 100 % le 24 juillet 2012 de la société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS. Elle est classée dans l'activité « Autres Produits Laitiers » au niveau de l'information sectorielle ;
- la cession d'une participation de 20 % dans la société marocaine Fromagerie des Doukkala SA.

NOTE 2. ACTIVITES ABANDONNEES OU DESTINEES A LA VENTE

Sur les comptes de résultat consolidés présentés, ces activités classées en activités abandonnées ou destinées à la vente contribuent pour les montants suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Comptes de résultat	
	Année 2013	Année 2012
Chiffre d'affaires	1	
Résultat opérationnel courant	- 19	- 19
Résultat opérationnel	188	- 20
Résultat avant impôts	168	- 41
Impôts sur les résultats	- 72	
Résultat net des activités non poursuivies	96	- 41

Il n'y a aucun produit ou charge comptabilisé directement par capitaux propres relatif aux activités destinées à la vente.

Sur le bilan consolidé aux 31 décembre 2013 et 2012, les actifs et passifs classés en activité en cours de cession représentent :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Actifs non courants	899	1 075
Actifs courants	167	208
TOTAL ACTIFS DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION	1 066	1 283
Passifs non courants		
Passifs courants	253	296
TOTAL PASSIFS DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION	253	296

NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

Les « Produits Fromagers » : Ce secteur regroupe la production de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les « Autres Produits Laitiers » : Ce secteur regroupe la production et la distribution des crèmes fraîches et beurres de grande consommation, des produits pour la restauration commerciale (crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, beurres pâtisseries, crèmes longue conservation) et des préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Le compte de résultat résumé par secteur d'activité se présente et se rapproche du compte de résultat du Groupe comme suit :

En milliers d'euros	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres			Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012 *	
CA par secteur	2 717 038	2 614 131	1 788 526	1 556 085	61 175	45 947	4 566 739	4 216 163	
CA inter-secteur	- 82 548	- 69 321	- 31 572	- 30 802	- 45 071	- 31 960	- 159 191	- 132 083	
CA externe	2 634 490	2 544 810	1 756 954	1 525 283	16 104	13 987	4 407 548	4 084 080	
Dotations aux amortissements et provisions	- 80 558	- 82 623	- 26 124	- 23 246	- 8 786	- 6 717	- 115 468	- 112 586	
Résultat opérationnel courant	100 533	110 558	71 768	56 161	- 18 609	- 17 355	153 692	149 364	
Coûts de restructuration	- 2 492	- 5 089	- 4 485	- 4 208			- 6 977	- 9 297	
Dépréciation de valeur d'actif	- 10 706	- 19 423	185	- 930			- 10 521	- 20 353	
Résultat sectoriel	87 335	86 046	67 468	51 023	- 18 609	- 17 355	136 194	119 714	

Les éléments du bilan répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

Total des actifs dont* :	2 062 094	1 937 565	1 125 281	918 867	191 815	182 822	3 379 190	3 039 254
Participations dans les entreprises associées	60 370	62 290	68 139	67 918	3 898	3 326	132 407	133 534

Les éléments de flux par secteur d'activité se présentent et se rapprochent des flux du Groupe comme suit :

Investissements incorporels et corporels	112 802	85 012	43 217	48 603	27 092	11 719	183 111	145 334
--	----------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------

Passage du résultat par secteur d'activité au résultat de l'exercice :

	Année 2013	Année 2012 *
Résultat sectoriel	136 194	119 714
Autres charges opérationnelles	- 10 719	- 9 492
Autres produits opérationnels	8 015	21 817
Résultat opérationnel	133 490	132 039
Charges financières	- 38 525	- 42 099
Produits financiers	13 792	20 009
Quote-part de résultat des entreprises associées	4 052	6 668
Résultat avant impôts	112 809	116 617
Impôts sur les résultats	- 57 671	- 43 007
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	96	- 41
Résultat de l'exercice	55 234	73 569

* Données publiées.

Chiffre d'affaires et investissements incorporels et corporels par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	France	Reste de l'Europe	Reste du monde
Chiffre d'affaires			
Année 2013	1 431 101	1 763 110	1 213 337
Année 2012	1 282 489	1 612 994	1 188 597
Investissements incorporels et corporels			
Année 2013	94 093	34 161	54 857
Année 2012	85 924	33 695	25 715
Total des actifs			
Année 2013	2 796 543	408 124	174 523
Année 2012	2 401 745	415 982	221 527

NOTE 4. CONSOMMATIONS EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012
Marchandises et matières consommées	- 3 098 523	- 2 714 790
Production stockée	73 727	12 933
Production immobilisée	3 401	3 086
Autres matières consommées non stockées	- 229 663	- 221 294
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	361 528	309 772
	- 2 889 530	- 2 610 293

NOTE 5. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012 *
Rémunération du personnel	- 516 561	- 497 657
Charges sociales	- 213 646	- 210 559
Participation des salariés	- 14 841	- 13 634
Personnel extérieur à l'entreprise	- 56 568	- 53 584
Subventions	513	671
	- 801 103	- 774 763

* Données publiées.

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 19 301 personnes en 2013 (contre 18 870 en 2012). Cet effectif se répartit à raison de 7 912 personnes en France, 5 904 personnes en Europe (hors France) et 5 485 personnes dans les autres pays.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 17 % de cadres, 28 % d'ETAM et 55 % d'ouvriers.

NOTE 6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012
Dotations aux amortissements	- 113 057	- 112 827
Dotations et reprises de provisions d'exploitation	- 2 411	241
	- 115 468	- 112 586

NOTE 7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	Année 2013	Année 2012
Services extérieurs ⁽¹⁾	- 411 486	- 401 107
Impôts et taxes	- 39 966	- 39 424
Autres produits d'exploitation ⁽²⁾	3 698	3 457
	- 447 755	- 437 074

(1) Dont 2,9 millions d'euros de frais d'acquisition (0,6 million d'euros en 2012).

(2) Les autres produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche pour 4,2 millions d'euros (3,4 millions d'euros en 2012).

NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent en 2013 des dépréciations nettes de valeurs de certains actifs pour un montant de 10,5 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 7 millions d'euros, des litiges, risques fiscaux et indemnités nets représentant une charge de 2,3 millions d'euros, et divers autres éléments représentant une charge nette de 0,4 million d'euros.

En 2012, ils sont composés de dépréciations de valeurs de certains actifs pour un montant de 20,4 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 9,3 millions d'euros, des litiges, risques fiscaux et indemnités nets représentant une charge de 1,4 million d'euros, des plus-values sur cession d'immobilisations financières pour 11,3 millions d'euros et divers autres éléments représentant un produit net de 2,5 millions d'euros.

Les pertes de valeurs enregistrées en 2013 et 2012 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont relatives :

- aux tendances d'évolutions des principaux marchés ;
- à l'évolution des cours de matières premières : le prix du lait ainsi que les cotations beurre et poudre ;
- aux hypothèses financières en matière de taux de change, de coût des couvertures de change, de taux d'inflation et de taux d'intérêt ;
- au taux d'actualisation.

Les hypothèses retenues sont celles du marché quand l'information est disponible (devises, taux d'intérêt...). Les hypothèses concernant les matières premières sont élaborées collégalement en interne en fonction des tendances historiques corrigées des effets des modifications de situations de marché anticipées par nos spécialistes.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le Groupe, majorés de coefficients de risques suivant les zones géographiques où les activités Produits Fromagers et Autres Produits Laitiers sont exercées. Les taux utilisés sont les suivants :

- 5 % pour le Japon et les États-Unis ;
- 6 % pour l'Europe de l'Ouest ;
- 8 % pour l'Europe du Sud ;
- entre 6 % et 10 % pour les pays de l'Europe Centrale et orientale membres de l'Union européenne ainsi que la Chine et le Chili ;
- entre 12 % et 21 % pour la Serbie, la Russie, l'Ukraine, l'Inde, le Brésil, l'Uruguay, l'Égypte et l'Argentine.

En 2013, les perspectives du plan à long terme tiennent compte des nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ainsi que du contexte économique difficile de certains pays dont la sortie de crise n'est pas prévisible dans un avenir proche. Celles-ci ont conduit à déprécier les immobilisations incorporelles pour 2,7 millions d'euros, les immobilisations corporelles pour 10,1 millions d'euros dont 9,8 millions d'euros sur l'UGT Europe Centrale et Orientale de l'Union européenne, 1,8 million d'euros sur l'UGT Serbie et 1,2 million d'euros sur l'UGT Ukraine. Par ailleurs, une reprise de dépréciation d'actifs corporels a été enregistrée pour 2,2 millions d'euros sur l'UGT Uruguay.

À fin décembre 2013, les dépréciations d'actifs cumulées s'élèvent à 71 millions d'euros dont essentiellement 35 millions d'euros sur l'Europe du Sud, 30 millions d'euros sur les différentes UGT de l'Europe de l'Est et 4 millions d'euros au Moyen Orient.

La sensibilité de 0,5 % des taux d'actualisation utilisés aurait un impact de plus ou moins 8,5 millions d'euros sur la dépréciation de l'UGT Europe Centrale et Orientale. Cette sensibilité n'a pas d'impact sur la dépréciation des autres UGT.

En 2012 les perspectives du plan à long terme constatant de nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ont conduit à déprécier les immobilisations corporelles de certaines UGT pour 22,1 millions d'euros dont 21 millions d'euros sur l'UGT Europe du Sud et 1,1 million d'euros sur des actifs spécifiques sous-utilisés. Par ailleurs, une reprise de dépréciation d'actifs corporels a été enregistrée pour 1,9 million d'euros sur l'UGT Japon.

NOTE 9. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012 *
Charges financières d'intérêts ⁽¹⁾	- 21 581	- 26 597
Commissions bancaires	- 6 829	- 5 990
Autres charges financières nettes	- 8 966	- 7 394
Protection de taux d'intérêts net ⁽³⁾		- 2 118
Change net	- 1 149	
CHARGES FINANCIÈRES	- 38 525	- 42 099
Produits financiers ⁽²⁾	13 258	17 002
Protection de taux d'intérêts net ⁽³⁾	534	
Change net		3 007
PRODUITS FINANCIERS	13 792	20 009
Charges financières nettes	- 24 733	- 22 090
<i>Dont charges d'intérêts, net ^{(1) + (2) + (3)}</i>	- 7 789	- 11 713

* Données publiées.

L'impact favorable de la baisse des taux d'intérêt ne permet pas de compenser l'effet négatif des taux de change ainsi que la hausse des autres charges financières.

NOTE 10. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012
Quote-part dans les résultats avant impôts	4 052	6 668
Moins quote-part dans les impôts	- 2 474	- 1 614
	1 578	5 054

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence se répartit entre le secteur « Produits Fromagers » pour - 3,2 millions d'euros, le secteur « Autres Produits Laitiers » pour 4,1 millions d'euros et 0,6 million d'euros pour les activités non allouées.

NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012 *
Impôts des entreprises associées	- 2 474	- 1 614
Impôts courants	- 45 438	- 38 290
Impôts différés	- 9 759	- 3 103
	- 57 671	- 43 007

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012 *
Résultat avant impôts	112 809	116 617
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéfices dans les pays concernés	40 043	38 554
Effets d'impôts :		
• des bénéficiaires non assujettis à l'impôt et des charges non déductibles	- 3 071	- 3 163
• des impôts courants et différés liés à la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat	5 715	5 431
• des crédits d'impôts	- 671	- 1 174
• de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et des dépréciations d'actifs nets d'impôts différés ⁽¹⁾	7 948	3 760
• de changement de taux sur les impôts différés	- 67	- 111
• autres ⁽²⁾	7 774	- 290
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisé	57 671	43 007
Taux moyen pondéré	51,12 %	36,88 %

* Données publiées.

(1) Les pertes fiscales sont activées en fonction de la probabilité de récupération de ces déficits. En 2013, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des 3 années à venir de certaines sociétés ont conduit à enregistrer une dépréciation nette de 10,3 millions d'euros contre une dépréciation nette de 8,4 millions d'euros en 2012.

(2) Dont effet des contrôles fiscaux.

Le taux d'impôt applicable pour la société-mère est de 38 %.

Le plafonnement des déficits reportables n'a pas entraîné de charge d'impôt supplémentaire sur l'exercice au niveau du Groupe (3,8 millions d'euros en 2012). Hors cet effet, l'impact des nouvelles mesures fiscales applicables pour 2013 est un produit de 1,5 million d'euros.

NOTE 12. RESULTAT ET DIVIDENDES PAR ACTION

Le **résultat de base par action** est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. note 24).

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	48 893	63 564
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 021 032	14 165 945
Résultat de base par action	3,49	4,49

Le **résultat dilué par action** est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	48 893	63 564
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 021 032	14 165 945
Effet dilutif des options d'achats	443 389	473 016
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté	14 464 421	14 638 961
Résultat dilué par action	3,38	4,34

Les dividendes versés en 2013 et 2012 ont été respectivement de 1,3 euro et 1,2 euro par action. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 avril prochain de distribuer un dividende de 1 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Écarts d'acquisition ⁽¹⁾	Droits de propriété intellectuelle et Marques ⁽²⁾	Autres droits d'exploitation	Total
Au 31/12/2011				
Coût	268 223	203 709	27 982	499 914
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 605	- 63 684	- 16 639	- 81 928
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 618	140 025	11 343	417 986
Exercice 2012				
Valeur nette comptable à l'ouverture	266 618	140 025	11 343	417 986
Différences de conversion	- 104	- 161	- 38	- 303
Acquisitions		4 300	11 093	15 393
Cessions		- 15	- 6	- 21
Dépréciation (Note 8)		- 1	3	2
Variation de périmètre	- 130		244	114
Dotations aux amortissements (Note 6)		- 7 347	- 2 014	- 9 361
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 384	136 801	20 625	423 810
Au 31/12/2012				
Coût	267 989	208 850	36 849	513 688
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 605	- 72 049	- 16 224	- 89 878
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 384	136 801	20 625	423 810
Exercice 2013				
Valeur nette comptable à l'ouverture	266 384	136 801	20 625	423 810
Différences de conversion	- 1 138	- 209	- 129	- 1 476
Acquisitions		7 459	3 437	10 896
Cessions		- 33		- 33
Dépréciation (Note 8)	- 2 698	- 1		- 2 699
Variation de périmètre ⁽³⁾	29 907	28 246	18	58 171
Dotations aux amortissements (Note 6)		- 6 594	- 1 935	- 8 529
VALEUR NETTE COMPTABLE	292 455	165 669	22 016	480 140
Au 31/12/2013				
Coût	296 758	242 435	39 897	579 090
Amortissements et dépréciations cumulés	- 4 303	- 76 766	- 17 881	- 98 950
VALEUR NETTE COMPTABLE	292 455	165 669	22 016	480 140

(1) Le montant des écarts d'acquisitions nets relatifs à l'activité « Produits Fromagers » s'élève à 100,4 millions d'euros contre 99,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et le montant des écarts d'acquisition nets relatif à l'activité « Autres Produits Laitiers » s'élève à 192,1 millions d'euros contre 167,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

(2) Le montant de la valeur comptable des marques relatif à l'activité « Produits Fromagers » s'élève à 107,2 millions d'euros contre 90,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 et le montant de la valeur comptable des marques relatif à l'activité « Autres Produits Laitiers » s'élève à 33,6 millions d'euros contre 22,3 millions d'euros au 31 décembre 2012.

(3) L'impact de variation de périmètre sur les actifs incorporels comprend notamment les écarts d'acquisition liés à l'achat de Sodilac et de Fromagerie Berthaut ainsi que les marques Époisses chez Fromagerie Berthaut, Modilac chez Sodilac et Söbbeke. Le montant des écarts d'acquisition résultant des variations de périmètre peut faire l'objet de modification pendant la période d'affectation de 12 mois.

Le total de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 433,2 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 379,5 millions d'euros au 31 décembre 2012. Elles sont composées des écarts d'acquisition et des marques.

NOTE 14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions et aménagements	Installations, techniques, matériel et outillages	Autres	Total
Au 31/12/2011					
Coût	40 321	527 944	1 303 234	219 419	2 090 918
Amortissements et dépréciations cumulés	- 2 030	- 291 649	- 933 930	- 118 758	- 1 346 367
VALEUR NETTE COMPTABLE	38 292	236 295	369 304	100 661	744 552
Exercice 2012					
Valeur nette comptable à l'ouverture	38 292	236 295	369 304	100 661	744 552
Différences de conversion	- 301	- 627	- 1 268	- 884	- 3 080
Acquisitions	374	18 547	84 152	26 425	129 498
Cessions	- 335	- 142	- 917	- 2 643	- 4 037
Dépréciation (Note 8)		- 7 201	- 13 987	- 955	- 22 143
Reprise de dépréciation (Note 8)	1	1 517	348		1 866
Variation de périmètre		585	107	34	726
Dotation aux amortissements (Note 6)		- 22 296	- 71 068	- 10 102	- 103 466
Impact activités en cours de cession	217	203			420
VALEUR NETTE COMPTABLE	38 248	226 881	366 671	112 536	744 336
Au 31/12/2012					
Coût	40 209	544 457	1 357 784	235 651	2 178 101
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 961	- 317 576	- 991 113	- 123 115	- 1 433 765
VALEUR NETTE COMPTABLE ⁽¹⁾	38 248	226 881	366 671	112 536	744 336
Exercice 2013					
Valeur nette comptable à l'ouverture	38 248	226 881	366 671	112 536	744 336
Différences de conversion	- 738	- 4 555	- 7 250	- 5 616	- 18 159
Acquisitions	504	28 726	91 516	53 240	173 986
Cessions	- 329	- 2 456	- 1 677	- 456	- 4 918
Dépréciation (Note 8)	202	- 4 637	- 5 199	- 727	- 10 361
Reprise de dépréciation (Note 8)	1	1 314	1 221	3	2 539
Variation de périmètre	2 072	36 873	23 323	1 380	63 648
Dotation aux amortissements (Note 6)		- 22 711	- 69 043	- 12 774	- 104 528
Impact activités en cours de cession	38	137			175
VALEUR NETTE COMPTABLE	39 998	259 572	399 562	147 586	846 718
Au 31/12/2013					
Coût	41 475	597 353	1 436 980	278 244	2 354 052
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 477	- 337 781	- 1 037 418	- 130 658	- 1 507 334
VALEUR NETTE COMPTABLE ⁽¹⁾	39 998	259 572	399 562	147 586	846 718
Location financement brut	126	42 249	13 126	6 878	62 379
Location financement amortissements		- 30 044	- 10 912	- 3 646	- 44 602
<i>(1) Dont location financement net</i>	126	12 205	2 214	3 232	17 777

Il a été comptabilisé 42 millions d'euros en 2013 et 39,4 millions d'euros en 2012 au compte de résultat au titre de la location financement de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2013 contre 1,5 million d'euros au 31 décembre 2012.

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées pour un montant de 8,4 millions d'euros en 2013 et 7,6 millions d'euros en 2012.

Le montant des immobilisations en cours représente 95 millions d'euros en 2013 contre 63 millions d'euros en 2012.

NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Titres disponibles à la vente	7 822	8 670
Titres détenus jusqu'à l'échéance	15 295	15 307
Prêts et créances	17 573	27 136
Dépréciation	- 7 200	- 5 705
	33 490	45 408

La dépréciation concerne essentiellement des participations minoritaires classées en titres détenus jusqu'à échéance.

NOTE 16. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Au 1 ^{er} janvier	133 534	136 287
Variation de périmètre	- 2 902	- 2 640
Résultat de la période	1 578	5 054
Dividendes distribués	- 1 413	- 3 676
Autres	2 165	- 1 633
Variation écart de conversion	- 555	142
SOLDE FIN DE PÉRIODE	132 407	133 534

Les principales sociétés mises en équivalence sont Capsa et Emmi Fondue dont le Groupe détient respectivement 27 % et 34 %.

<i>En milliers d'euros</i>	2013		2012	
	Capsa	Emmi Fondue	Capsa	Emmi Fondue
Base 100 %				
Actifs	381 650	87 316	382 276	90 298
Fonds propres	205 023	72 194	204 193	70 908
Passifs	176 627	15 122	178 083	19 390
Chiffre d'affaires	575 100	74 765	643 793	72 594
Résultat net	1 448	3 081	- 446	3 164

Le Groupe exerce une influence notable sur les sociétés Rupp et Financière Louis dont il détient moins de 20 % des droits de vote ou de droits de vote potentiels. Compte tenu du fait que le Groupe est représenté au sein des organes de gestion et de contrôle de ces sociétés, il ressort que, conformément à IAS 28.7, le Groupe exerce une influence notable. Ces sociétés sont donc mises en équivalence.

NOTE 17. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés constatés au bilan reflètent des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine des dettes fiscales et les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective. Ils comprennent également l'effet des pertes fiscales au titre d'exercices antérieurs. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

Les impôts différés actifs non reconnus s'établissent à 55,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 et à 44,7 millions au 31 décembre 2012. Ils concernent principalement des pertes reportables.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythmes d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays.

Le montant de la charge d'impôt différé de l'exercice est de 9,8 millions d'euros, essentiellement liés aux dépréciations d'impôts différés actifs.

Le montant des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur l'exercice 2013 s'élève à - 0,9 million d'euros. Il concerne l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers et des titres disponibles à la vente ainsi que sur les gains et pertes actuariels.

Concernant le classement comptable de la CVAE, le Groupe a décidé de qualifier cette cotisation d'impôt sur le résultat. En conséquence, ceci a conduit à comptabiliser dès 31 décembre 2009 des impôts différés passifs relatifs aux différences temporelles existant à cette date pour un montant de 3,3 millions d'euros. Depuis 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 1 ^{er} janvier 2013 *	Charges/ Produits	Variation de juste valeur	Gains/ pertes actuariels	Changement de méthode	Variation de périmètre	Autres variations	Écarts de conversion	Au 31 décembre 2013
Immobilisations corporelles et incorporelles	23 293	897				11	691	- 684	24 208
Provisions	15 412	2 816				- 1 488	- 992	- 391	15 357
Provisions pour avantages du personnel	7 409	- 497		- 3 032	13 914	500	899	- 16	19 177
Instruments financiers et autres actifs financiers	6 715	5 113							11 828
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables	62 441	- 1 314				194		- 2 204	59 117
Autres actifs d'impôts différés	8 556	1 233				5	329	- 452	9 671
Impôts différés actifs	123 826	8 248		- 3 032	13 914	- 778	927	- 3 747	139 358
Impôts différés actifs non reconnus	- 44 739	- 12 346				- 65		1 341	- 55 809
Impôts différés actifs, nets	79 087	- 4 098		- 3 032	13 914	- 843	927	- 2 406	83 549
Immobilisations corporelles et incorporelles	100 862	4 482				8 378	- 1 518	- 741	111 463
Instruments financiers et autres actifs financiers	7 423	2 939	- 1 293					8	9 077
Autres passifs d'impôts différés	6 169	- 1 760				169	1 561	- 39	6 100
Impôts différés passifs	114 454	5 661	- 1 293			8 547	43	- 772	126 640
TOTAL	- 35 367	- 9 759	1 293	- 3 032	13 914	- 9 390	884	- 1 634	- 43 091

* Données publiées.

NOTE 18. STOCKS ET EN COURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	196 910	180 443
Marchandises	26 971	23 249
Produits finis	245 829	177 652
Dépréciation	- 16 241	- 12 806
	453 469	368 538

Les dépréciations concernent essentiellement les stocks de produits intermédiaires et finis.

En 2013, une dotation de provision pour dépréciation des stocks a été enregistrée pour 3,4 millions d'euros contre une dotation de 2,2 millions d'euros en 2012.

NOTE 19. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Clients	718 628	631 347
Créances fiscales (hors IS) et sociales	74 834	63 617
Débiteurs divers	49 932	34 537
Charges constatées d'avance et divers	12 975	14 833
Dépréciation	- 14 083	- 12 638
	842 286	731 696

Le Groupe a peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation. Les créances clients non garanties et échues depuis plus de six mois non provisionnées représentent 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 2 millions d'euros au 31 décembre 2012.

En 2013, une reprise nette de dépréciation clients de 0,8 million d'euros a été enregistrée, contre une reprise nette de 0,5 million d'euros en 2012.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

NOTE 20. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ACTIFS

En milliers d'euros	31 décembre 2013		Échéance 2014		Échéance > 2014	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur :						
Matières premières	430		430			
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	90	110 000			90	110 000
Option de taux	17		17			
Instruments de transactions :						
Dérivés sur devises	4 170	82 408	4 170	82 408		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	1 601	455 000			1 601	455 000
Dérivés sur matières premières	320		320			
	6 628		4 937		1 691	
Dont classé en actifs courants	4 937		4 937			
Dont classé en actifs non courants	1 691				1 691	

(1) Échéance 2015 pour la totalité.
(2) Échéance 2017 pour 165 000, 2018 pour 150 000, 2019 pour 20 000 et 2020 pour 110 000.

En milliers d'euros	31 décembre 2012		Échéance 2013		Échéance > 2013	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur :						
Matières premières	375		375			
Swaps de taux d'intérêt ⁽³⁾	157	62 000			157	62 000
Options de taux						
Instruments de transactions :						
Dérivés sur devises	5 445	60 687	5 445	60 687		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽⁴⁾	1 360	335 000			1 360	335 000
Dérivés sur matières premières	334		334			
	7 671		6 154		1 517	
Dont classé en actifs courants	6 154		6 154			
Dont classé en actifs non courants	1 517				1 517	

3) Échéance 2015 pour la totalité.
4) Échéance 2017 pour 165 000, 2018 pour 150 000 et 2019 pour 20 000.

NOTE 21. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM, FCP et titres qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

NOTE 22. TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie	132 639	130 889
Équivalents trésorerie	255 260	285 931
TOTAL	387 899	416 820

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des actifs disponibles à la vente (SICAV, FCP, DAT, etc.).

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387 899	416 820
Concours bancaires courants et comptes courants financiers	- 122 318	- 80 506
TRÉSORERIE	265 581	336 314

NOTE 23. DETAIL PAR NATURE DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Période du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013			Période du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 Retraité		
	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt
Différences de conversion	- 34 023		- 34 023	- 7 246		- 7 246
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	70	- 25	45	- 413	142	- 271
Variation de juste valeur des flux futurs de trésorerie	- 3 830	1 318	- 2 512	- 3 722	1 282	- 2 440
Total des éléments recyclables en résultat net	- 37 783	1 293	- 36 490	- 11 381	1 424	- 9 957
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite (IAS 19)	8 328	- 3 032	5 296	- 16 248	5 315	- 10 933
Autres mouvements	- 2 601	884	- 1 717	- 1 632		- 1 632
Total des éléments non recyclables en résultat net	5 727	- 2 148	3 579	- 17 880	5 315	- 12 565
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	- 32 056	- 855	- 32 911	- 29 261	6 739	- 22 522

NOTE 24. CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Évolution du capital apporté				Total
	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	
SOLDE AU 01/01/2012	14 167 257	15 432	79 261	- 55 740	38 953
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus			923		923
• Cession d'actions propres				462	462
• Rachat d'actions propres	- 151 276			- 7 247	- 7 247
SOLDE AU 31/12/2012	14 015 981	15 432	80 184	- 62 525	33 091
• Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus			548		548
• Cession d'actions propres *	17 720	- 1 399		61 412	60 013
• Rachat d'actions propres	- 19 149			448	448
SOLDE AU 31/12/2013	14 014 552	14 033	80 732	- 665	94 100

<i>En milliers d'euros</i>	Évolution des autres réserves				Total
	Instruments de couverture	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Gains et pertes actuariels	Différences de conversion	
SOLDES AU 01/01/2012	- 646	- 2 036		13 299	10 617
Réévaluation – brut		- 413			- 413
Réévaluation – impôts		142			142
Couverture de flux futurs de trésorerie					
• Variations de juste valeur de l'exercice	- 3 722				- 3 722
• Impôts sur les pertes de juste valeur	1 282				1 282
Gains et pertes actuariels - brut			- 15 886		- 15 886
Gains et pertes actuariels - Impôts			5 191		5 191
Différences de conversion					
• Groupe				- 7 233	- 7 233
• Entreprises associées				147	147
SOLDES AU 31/12/2012 PUBLIE	- 3 086	- 2 307		6 213	820
SOLDES AU 31/12/2012 RETRAITE	- 3 086	- 2 307	- 10 695	6 213	- 9 875
Réévaluation – brut		70			70
Réévaluation – impôts		- 25			- 25
Couverture de flux futurs de trésorerie					
• Variations de juste valeur de l'exercice	- 3 830				- 3 830
• Impôts sur les pertes de juste valeur	1 318				1 318
Gains et pertes actuariels - brut			8 322		8 322
Gains et pertes actuariels - Impôts			- 2 865		- 2 865
Différences de conversion					
• Groupe				- 32 720	- 32 720
• Entreprises associées				- 687	- 687
SOLDES AU 31/12/2013	- 5 598	- 2 262	- 5 238	- 27 194	- 40 292

Le capital social, entièrement libéré au 31/12/2013, est composé de 14 032 930 actions d'une valeur nominale de 1 euro, après réduction du capital du 28 février 2013 de 1 399 286 actions par rapport à l'exercice 2012.

Un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2013, BONGRAIN détient 18 378 actions propres (1 416 235 au 31 décembre 2012) dont 4 098 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (4 449 actions en 2012). Les différents plans d'option d'achat d'actions représentent 419 780 actions au

31 décembre 2013 (471 500 au 31 décembre 2012). Les primes d'émission d'un montant de 80 732 milliers d'euros au 31 décembre 2013, comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 609 milliers d'euros et les options d'achat d'actions pour 5 510 milliers d'euros.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période de blocage est de 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au-delà de la 6^e année.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2013		2012	
	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options
Au 1 ^{er} janvier	51,89	471 500	51,76	476 000
Exercées	44,69	- 17 720	38,35	- 4 500
Annulées	53,61	- 34 000		
AU 31 DECEMBRE	52,06	419 780	51,89	471 500

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci-après :

	Prix d'exercice en euro par action	Options en circulation	
		2013	2012
29 juin 2013	38,71		12 500
13 décembre 2014	51,67	29 000	29 000
12 décembre 2015	46,17	20 500	33 500
14 décembre 2016	68,73	46 500	50 000
12 décembre 2017	75,84	60 500	64 000
11 décembre 2018	42,78	76 780	83 500
16 décembre 2019	51,14	35 000	39 500
16 décembre 2020	57,11	73 500	79 500
15 décembre 2021	46,87	78 000	80 000

NOTE 25. PROVISIONS

En milliers d'euros	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail		Autres risques et charges	Total
	Restructurations			
Au 1^{er} janvier 2012	29 278	2 956	19 426	51 660
Différences de conversion	30	- 6	- 328	- 304
Constitution de provisions	8 189	3 692	6 541	18 422
Emplois	- 5 655	- 688	- 4 670	- 11 013
Modification du périmètre de consolidation	84		99	183
Au 31 décembre 2012	31 926	5 954	21 068	58 948
Retraitement IAS 19 amendé au 1 ^{er} janvier 2013	41 088			41 088
31 décembre 2012 retraité	73 013	5 954	21 067	100 036
Différences de conversion	- 229	- 23	- 541	- 793
Constitution de provisions ⁽¹⁾	7 341	1 942	5 819	15 102
Emplois ⁽²⁾	- 6 895	- 2 437	- 4 157	- 13 489
Variations des écarts actuariels	- 9 565			- 9 565
Modification du périmètre de consolidation	5 541		428	5 969
Au 31 décembre 2013	69 206	5 436	22 616	97 260

(1) Les dotations aux provisions pour autres risques et charges concernent des provisions pour litige pour 3,8 millions d'euros, ainsi que d'autres provisions pour risques et charges pour 2 millions d'euros.

(2) Les reprises de provisions pour autres risques et charges utilisées s'élèvent à 2,7 millions d'euros dont 1,4 million d'euros relatif à des provisions pour litiges. Les reprises de provisions devenues sans objet représentent 1,5 million d'euros.

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable.

Une filiale a été notifiée, en 1999, d'un redressement fiscal s'élevant à 3,3 millions d'euros en principal et intérêts et à 6,1 millions d'euros d'amendes. La filiale a toujours réfuté totalement les faits reprochés et n'a donc pas constitué de provision au titre de ce redressement. Après plusieurs recours, la Cour d'appel de Paris a confirmé en 2011 la position de l'administration fiscale, rendant la dette exigible au niveau de la filiale. Le recours indemnitaire devant la cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg, introduit en novembre 2011 a été rejeté. En décembre 2011, une déclaration de cessation de paiements a été effectuée et une procédure de liquidation judiciaire de la filiale, toujours en cours, a été ouverte début 2012. L'évolution de ce dossier est sans conséquence dans les comptes consolidés du Groupe.

Au 31 décembre 2013, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les restructurations pour 5,4 millions d'euros (2012 : 6 millions d'euros), des litiges commerciaux pour 0,9 million d'euros (2012 : 1 million d'euros), des litiges sociaux pour 4,6 millions d'euros (2012 : 3,3 millions d'euros), des litiges fiscaux pour 5,9 millions d'euros (2012 : 5,8 millions d'euros) et divers risques pour 11,3 millions d'euros (2012 : 10,9 millions d'euros).

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	France		Allemagne		USA		UK		Belgique	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	2,95 %	3 %	2,95 %	3 %	4,86 %	4,63 %	4,40 %	4,30 %	2,95 %	3 %
Taux de rendement des actifs		4 %		4,70 %		7,50 %		3,84 %		3,80 %
Taux de croissance des salaires	2,50 %	3,25 %	3 %	3 %	n/a	n/a	3,90 %	3,35 %	2 %	2,25 %

(1) 2,3 % pour les régimes de rente et les médailles du travail en 2013 (2,6 % en 2012).

Le taux d'actualisation a pour référence l'indice IBOXX AA10+ correspondant au taux d'émission des obligations des entreprises de première catégorie en zone Euro.

La sensibilité du taux d'actualisation de plus 0,50 % diminuerait l'engagement de 3,3 millions d'euros pour la France, de 3,6 millions d'euros pour l'Allemagne et 2,3 millions d'euros pour les USA.

La sensibilité du taux d'inflation de - 0,5 % augmenterait l'engagement de 3,5 millions d'euros pour la France, 1,1 million d'euros pour l'Allemagne et 2,6 millions d'euros pour les USA.

Les taux de rendement attendus des actifs sont évalués en fonction des taux d'actualisation respectifs de chaque pays conformément à la norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

Évolution des engagements	2013	Pro-forma 2012/12	2012
ENGAGEMENTS A L'OUVERTURE	147 956	118 906	118 906
Charge d'intérêt	4 822	5 094	5 883
Coût des services rendus	5 663	3 686	3 699
Coût des services passés acquis	- 76	203	- 24
Pertes/Gains actuariels			24 155
Liés aux hypothèses démographiques	186	181	
Liés aux hypothèses financières	- 7 216	24 848	
Liés aux écarts d'expérience	- 539	- 714	
Prestations payées	- 4 933	- 4 347	- 4 371
Transfert interne	37	733	
Taxes et charges administratives	10	89	89
Différences de conversion	- 1 660	- 723	- 722
Variation de périmètre	7 972		84
Autres mouvements	221		
ENGAGEMENTS A LA CLOTURE	152 443	147 956	147 699

Au 31 décembre 2013, la valeur actuelle de l'obligation est égale à 152,4 millions d'euros et se décompose comme suit : 39,9 millions d'euros liés à des régimes entièrement non financés et 112,5 millions d'euros liés à des régimes entièrement financés.

Évolution des actifs de couverture	2013	Pro-forma 2012/12	2012
ACTIFS À L'OUVERTURE	74 943	62 781	62 781
Rendement des fonds	3 130	2 709	3 542
Prestations servies par le fonds	- 3 479	- 2 815	- 2 734
Cotisations aux fonds par les sociétés du groupe	5 432	4 223	4 068
Transferts internes		798	
Taxes et charges administratives	- 72		
Différences de conversion	- 1 431	- 488	- 486
Pertes/Gains actuariels	1 996	7 735	6 742
Variation de périmètre	2 468		
Autres mouvements	250		
ACTIFS A LA CLOTURE	83 237	74 943	73 913

Charges de l'exercice	2013	Pro-forma 2012/12	2012
Coûts des services rendus	5 663	3 686	3 699
Coûts des services passés	- 76	86	2 052
Charge exceptionnelle/liquidations de régime		89	97
TOTAL COÛTS DES SERVICES	5 587	3 861	5 848
Charge d'intérêt	4 822	5 094	5 883
Rendement des fonds	- 3 130	- 2 709	- 3 542
TOTAL INTERETS NETS	1 692	2 385	2 341
Taxes et charges administratives	62		
CHARGE DE L'EXERCICE	7 341	6 246	8 189

Gains et pertes actuariels à l'ouverture impactant le résultat global	2013	Pro-forma 2012/12
Montants reconnus au cours de l'exercice :		
• Gains et pertes liés aux hypothèses démographiques	186	181
• Gains et pertes liés aux hypothèses financières	- 7 216	24 848
• Gains et pertes liés aux écarts d'expérience	- 539	- 714
• Gains et pertes sur les actifs (autres que les produits financiers)	- 1 996	- 7 818
Différences de conversion		93
GAINS ET PERTES ACTUARIELS A LA CLOTURE IMPACTANT LE RESULTAT GLOBAL	- 9 565	16 591

Évolution des provisions	2013	Pro-forma 2012/12	2012
PROVISIONS À L'OUVERTURE	73 013	29 278	29 278
Charge de l'exercice	7 341	6 246	8 189
Gains et pertes actuariels à la clôture impactant le résultat global	- 9 565	16 591	
Prestations directement payées par l'employeur	- 1 463	- 1 580	- 1 587
Différences de conversion	- 229	- 263	30
Cotisations aux fonds par les sociétés du groupe	- 5 432	- 4 223	- 4 068
Changement de méthode au 01/01/2012 :			
• Gain et pertes actuariels non reconnus		25 699	
• Coûts des services passés non reconnus		1 177	
Transferts	37	88	
Variation de périmètre	5 504		84
PROVISIONS A LA CLOTURE	69 206	73 013	31 926

Réconciliation des engagements nets et des provisions	2013	Pro-forma 2012/12	2012
ENGAGEMENT NET	152 443	147 956	147 699
Actifs des régimes	- 83 237	- 74 943	- 73 913
Pertes/Gains actuariels non comptabilisés			- 41 860
Coûts des services passés non comptabilisés - droits non acquis			
PROVISIONS A LA CLOTURE	69 206	73 013	31 926

Le montant des cotisations pour 2014 pour les sociétés françaises est de 1 million d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de fin de carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des principaux fonds externalisés au 31 décembre 2013 est ventilé comme suit :

	France		Allemagne		USA		UK		Belgique	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Instruments de capitaux propres	34,2 %	36,0 %	4,0 %	8,6 %	50,0 %	50,0 %	42,6 %	41,5 %		
Instruments d'emprunts	54,8 %	55,0 %	51,6 %				43,8 %	42,5 %		
Immobilier	5,0 %		10,2 %				11,4 %	12,4 %		
Contrats d'assurances			6,5 %	76,1 %	50,0 %	50,0 %			100,0 %	100,0 %
Autres	6,0 %	9,0 %	27,7 %	15,3 %			2,2 %	3,6 %		

NOTE 26. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	Non courant	courant	31 décembre 2012	Non courant	courant
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	588 629	138 546	450 083	482 064	205 228	276 836
Comptes courants bloqués de la participation	14 142	11 729	2 413	15 155	11 524	3 631
Emprunts obligataires	197 007	176 077	20 930	176 877	175 792	1 085
Contrats de crédit-bail	6 492	2 824	3 668	9 595	6 393	3 202
Concours bancaires courants	121 666		121 666	78 832		78 832
SOUS-TOTAL	927 936	329 176	598 760	762 523	398 937	363 586
Dettes liées aux options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires	45 390	45 390		56 460	56 460	
	973 326	374 566	598 760	818 983	455 397	363 586

La ligne « Emprunts obligataires » comprend un emprunt privé émis en 2003 d'un montant nominal de 100 millions d'euros et remboursable par cinquième à compter de 2014 ainsi qu'un deuxième emprunt privé émis en 2011 et 2013 échéance 2026, d'un montant nominal de 132,5 millions de dollars, remboursable progressivement à compter du 22 novembre 2019.

Les « Emprunts auprès d'établissements financiers » correspondent à des tirages sur des lignes de crédit accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué mis en place en 2010, dont l'échéance finale est juin 2015.

Pour l'exercice 2013, l'en-cours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 952 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 2,96 % en 2013, protections de taux et commissions bancaires incluses.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des en-cours de financement net en euros à taux variable à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Afin de maîtriser l'impact de la variation du dollar de l'emprunt en devise, le Groupe a mis en place une couverture de change couvrant la totalité des flux de l'emprunt émis en dollar.

Certains crédits utilisés sont assortis de clauses imposant le respect de ratios financiers. Pour l'essentiel, ces ratios portent soit sur un montant minimum de capitaux propres, soit sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant et des fonds propres. L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation.

Ces ratios financiers sont toujours respectés.

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moyen et long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Exigibles dans un délai d'un an	598 760	363 586
Au cours de la 2 ^e et jusqu'à la 5 ^e année y compris	246 803	329 569
Au-delà de la 5 ^e année	127 763	125 828
	973 326	818 983

Par devises elles se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
EUR	782 255	649 311
JPY	2 704	3 564
USD	139 485	119 403
Autres	48 882	46 705
	973 326	818 983

Par type de taux d'intérêt elles se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dettes financières à taux fixe	238 174	217 569
Dettes financières à taux variable	735 152	601 414
	973 326	818 983

Les coûts de financement des dettes à taux variables sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures à 125 points de base.

La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux.

Pour le calcul des ratios financiers, la dette financière nette est déterminée comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Emprunts et dettes financières non courants	- 374 566	- 455 397
Emprunts et concours bancaires	- 598 760	- 363 586
Autres actifs financiers courants	94 559	72 837
Trésorerie et équivalents trésorerie	387 899	416 820
	- 490 868	- 329 326

NOTE 27. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants comprennent pour l'essentiel les montants dus à plus d'un an relatifs aux acquisitions d'immobilisations.

NOTE 28. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Fournisseurs d'exploitation	689 877	583 108
Fournisseurs d'immobilisations	13 903	10 294
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	210 037	199 311
Produits constatés d'avance	697	709
Autres	38 484	28 574
À LA FIN DE LA PÉRIODE	952 998	821 996

NOTE 29. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES PASSIFS

En milliers d'euros	31 décembre 2013		Échéance 2014		Échéance > 2014	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur						
Matières premières						
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	11 182	96 077			11 182	96 077
Options de taux						
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	1 441	21 125	1 441	21 125		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	263	80 000			263	80 000
Dérivés sur matières premières	319		319			
	13 205		1 760		11 445	
Dont classés en passifs courants	1 760		1 760			
Dont classés en passifs non courants	11 445				11 445	
1) Échéance 2025 et 2026.						
2) Échéance 2017 pour 60 000 et 2018 pour 20 000.						

En milliers d'euros	31 décembre 2012		Échéance 2013		Échéance > 2013	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur						
Matières premières						
Swaps de taux d'intérêt ⁽³⁾	2 378	123 792			2 378	123 792
Options de taux						
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	1 585	9 408	1 585	9 408		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽⁴⁾	301	80 000			301	80 000
Dérivés sur matières premières	336		336			
	4 714		2 035		2 679	
Dont classés en passifs courants	2 035		2 035			
Dont classés en passifs non courants	2 679				2 679	
3) Échéance 2015 pour 48 000 et 2026 pour 75 792.						
4) Échéance 2017 pour 60 000 et 2018 pour 20 000.						

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

Les couvertures de change ainsi que les couvertures de taux sont traitées en IFRS en instruments de transactions.

COUVERTURE DE RISQUE DE TAUX

Les couvertures de flux de trésorerie sont traitées en instruments de transactions depuis 2008 à l'exception de l'emprunt en USD. Celui-ci a été considéré comme une couverture de flux de trésorerie impactant les capitaux propres.

La politique de couverture de risque de taux préconise l'utilisation d'options de taux classées en instruments de transaction.

Le Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêts (60 millions d'euros) à départ décalé de deux ans. Ces swaps seront opérationnels à partir du mois d'août 2015 et protégeront le Groupe d'une hausse des taux jusqu'en 2020.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est le suivant :

Emprunts et dettes financières	Euros		Autres			Total			
	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total
Avant protection de taux	142 090	640 165	782 255	96 084	94 987	191 071	238 174	735 152	973 326
• Swap									
• Cap	255 000	- 255 000					255 000	- 255 000	
• Collar									
Après protection de taux	397 090	385 165	782 255	96 084	94 987	191 071	493 174	480 152	973 326
Autres actifs financiers courants		76 844	76 844		17 715	17 715		94 559	94 559
Trésorerie et équivalents de trésorerie		270 485	270 485		117 414	117 414		387 899	387 899
TOTAL TRÉSORERIE NETTE ACQUISE		347 329	347 329		135 129	135 129		482 458	482 458

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31 décembre 2013 :

Une variation de + 1 % des taux court terme aurait un impact sur la dette brute variable du Groupe de 7,3 millions d'euros.

Cette hausse des taux court terme aurait également un impact sur les placements court terme à taux variable estimé à 4,8 millions d'euros. L'impact global d'une hausse des taux court terme sur le résultat financier du Groupe serait alors de 2,5 millions d'euros.

COUVERTURE DE RISQUE DE CHANGE

Contrats à terme et options - couverture latente au 31 décembre 2013.

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation des devises suivantes : dollar US, livre sterling et yen.

Convention de signe : + achat de la devise - vente de la devise

En milliers de devises	Total devise 1	Total devise 2	Couverture en milliers d'EUR	Contre-valeur euro devise 1	Fixing au 31/12/2013
USD EUR	- 44 284 USD	33 005 EUR	962	- 32 110 EUR	1,3791
GBP EUR	- 28 134 GBP	32 944 EUR	333	- 33 746 EUR	0,8337
JPY EUR	- 1 383 521 JPY	10 752 EUR	828	- 9 560 EUR	144,7200
CZK EUR	- 10 816 CZK	671 EUR	275	- 394 EUR	27,4270
PLN CZK	14 000 PLN	- 84 691 CZK	261	3 370 EUR	4,1543
CAD EUR	- 740 CAD	555 EUR	54	- 505 EUR	1,4671
Autres devises			16	- 30 588 EUR	
TOTAL			2 729	- 103 533 EUR	

Analyse de la sensibilité à la variation des devises : une variation de 1 % des principales devises (GBP, USD, JPY, CZK, PLN et CAD), à partir d'un cours de référence du 31 décembre 2013, aurait un impact de 747 milliers d'euros sur le résultat financier du Groupe.

Le tableau suivant indique la valeur comptable des instruments financiers actifs et passifs par classe et par catégorie comptable, ainsi que leur juste valeur :

En milliers d'euros ACTIF	Instruments financiers		Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
	par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente					
Au 31 décembre 2013									
Titres de participation					5 448			5 448	5 448
Actifs financiers de transaction long terme					2 375			2 375	2 375
Prêts et créances financières long terme						25 667		25 667	25 667
Autres actifs financiers non courants					7 823	25 667		33 490	33 490
Dérivés sur taux	1 601	90						1 691	1 691
Instruments financiers dérivés non courants	1 601	90						1 691	1 691
Créances clients						709 267		709 267	709 267
Dérivés de couverture sur matières premières		430						430	430
Dérivés de couverture sur change		17						17	17
Autres dérivés sur matières premières	320							320	320
Autres dérivés sur change	4 170							4 170	4 170
Autres dérivés sur taux									
Instruments financiers dérivés courants	4 490	447						4 937	4 937
Actifs financiers de transaction court terme					41 181	53 378		94 559	94 559
Comptes courants financiers					642			642	642
Disponibilités					131 997			131 997	131 997
Équivalents de trésorerie					255 260			255 260	255 260
Actifs disponibles à la vente									
Trésorerie et équivalents trésorerie					387 899			387 899	387 899
TOTAL ACTIF	6 091	537			429 080	7 823	788 312	1 231 843	1 231 843

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).
(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Les évaluations de juste valeur sont classées à différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données d'entrées utilisées dans la technique d'évaluation. Les différents niveaux sont définis ainsi :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Groupe peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement ;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La détermination, par le Groupe, de la juste valeur de niveau 2 pour les instruments financiers dérivés de gré à gré repose sur les cotations des établissements financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables et que les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit du Groupe et de la contrepartie le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas procédé à des transferts de niveaux de hiérarchie de la juste valeur.

<i>En milliers d'euros</i>	Instruments financiers	Dérivés qualifiés de	Actifs/Passifs évalués à la	Actifs disponibles		Passifs au	Valeur	Juste
PASSIF	par résultat ⁽¹⁾	couverture ⁽²⁾	juste valeur par résultat ⁽²⁾	à la vente ⁽²⁾	Prêts et créances	coût amorti	comptable au bilan	valeur
Au 31 décembre 2013								
Emprunts obligataires						176 077	176 077	176 077
Autres emprunts et dettes						153 099	153 099	153 099
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			45 390				45 390	45 390
Emprunts et dettes financières non courantes			45 390			329 176	374 566	374 566
Autres dérivés sur taux	263	11 182					11 445	11 445
Instruments financiers dérivés non courants	263	11 182					11 445	11 445
Fournisseurs						689 877	689 877	689 877
Autres dérivés sur matières premières	319						319	319
Autres dérivés sur taux	1 441						1 441	1 441
Instruments financiers dérivés courants	1 760	-					1 760	1 760
Dettes financières courantes						476 442	476 442	476 442
Comptes courants financiers			652				652	652
Concours bancaires courants			121 666				121 666	121 666
Emprunts et dettes financières courantes			122 318			476 442	598 760	598 760
TOTAL PASSIF	2 023	11 182	167 708			1 495 495	1 676 408	1 676 408
TOTAL	4 068	- 10 645	261 372	7 823	788 312	- 1 495 495	- 444 565	- 444 565

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières premières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

En milliers d'euros ACTIF	Actifs/Passifs			Actifs disponibles à la vente ⁽²⁾	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
	Instruments financiers par résultat ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽²⁾	évalués à la juste valeur par résultat ⁽²⁾					
Au 31 décembre 2012								
Titres de participation				6 535			6 535	6 535
Actifs financiers de transaction long terme				2 134			2 134	2 134
Prêts et créances financières long terme					36 739		36 739	36 739
Autres actifs financiers non courants				8 669	36 739		45 408	45 408
Dérivés sur taux	1 360	157					1 517	1 517
Instruments financiers dérivés non courants	1 360	157					1 517	1 517
Créances clients					620 729		620 729	620 729
Dérivés de couverture sur matières premières		375					375	375
Autres dérivés sur matières premières	334						334	334
Autres dérivés sur change	5 445						5 445	5 445
Instruments financiers dérivés courants	5 779	375					6 154	6 154
Actifs financiers de transaction court terme			27 690		45 147		72 837	72 837
Comptes courants financiers			1 926				1 926	1 926
Disponibilités			128 964				128 964	128 964
Équivalents de trésorerie			285 930				285 930	285 930
Actifs disponibles à la vente								
Trésorerie et équivalents trésorerie			416 820				416 820	416 820
TOTAL ACTIF	7 139	532	444 510	8 669	702 615		1 163 465	1 163 465

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

<i>En milliers d'euros</i>	Instruments financiers	Dérivés qualifiés de	Actifs/Passifs évalués à la	Actifs disponibles	Prêts et	Passifs au	Valeur	Juste
PASSIF	par résultat ⁽¹⁾	couverture ⁽²⁾	juste valeur par résultat ⁽²⁾	à la vente ⁽²⁾	créances	coût amorti	comptable au bilan	valeur
Au 31 décembre 2012								
Emprunts obligataires						175 792	175 792	175 792
Autres emprunts et dettes						223 145	223 145	223 145
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			56 460				56 460	56 460
Emprunts et dettes financières non courantes			56 460			398 937	455 397	455 397
Autres dérivés sur taux	301	2 378					2 679	2 679
Instruments financiers dérivés non courants	301	2 378					2 679	2 679
Fournisseurs						583 108	583 108	583 108
Dérivés de couverture sur matières premières		114					114	114
Autres dérivés sur matières premières	336						336	336
Autres dérivés sur taux	1 585						1 585	1 585
Instruments financiers dérivés courants	1 921	114					2 035	2 035
Dettes financières courantes						283 080	283 080	283 080
Comptes courants financiers			1 674				1 674	1 674
Concours bancaires courants			78 832				78 832	78 832
Emprunts et dettes financières courantes			80 506			283 080	363 586	363 586
TOTAL PASSIF	2 222	2 492	136 966			1 265 125	1 406 805	1 406 805
TOTAL	4 917	- 1 960	307 544	8 669	702 615	- 1 265 125	- 243 340	- 243 340

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

NOTE 30. VARIATION DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2013	Année 2012 retraité
Clients	- 90 889	- 2 214
Stocks	- 95 254	- 13 095
Fournisseurs	106 595	14 513
Débiteurs et créditeurs divers	7 294	10 251
À LA FIN DE LA PÉRIODE	- 72 254	9 455

NOTE 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan comprennent :

- a) Les engagements de prise de participation pour 52,8 millions d'euros (2012 : 61,4 millions d'euros) qui sont à la fois donnés et reçus et concernent trois participations.
- b) Les engagements donnés liés au financement de la Société.
Les garanties financières accordées aux sociétés du Groupe s'élèvent à 130,2 millions d'euros (2012 : 110,1 millions d'euros).
- c) Les engagements liés aux activités opérationnelles.

Au titre des engagements donnés :

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer pour 73,5 millions d'euros (2012 : 74,9 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit-bail pour 6,8 millions d'euros (2012 : 10 millions d'euros), et les autres engagements donnés pour 122,6 millions d'euros (2012 : 109,4 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit-bail sont :

<i>En millions d'euros</i>	Loyers simples	Paiements minimaux de crédit-bail
En 2014	26,5	3,4
De 2015 à 2018	42,4	3,3
Au-delà de 2018	4,6	0,1

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 666 823 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du Groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 660 543 heures.

Concernant les contrats d'approvisionnement en lait, Le Groupe dispose de contrats avec plusieurs producteurs, conclus dans des conditions normales de marché.

Au titre des engagements reçus :

Les autres engagements reçus représentent 20 millions d'euros (2012 : 4,7 millions d'euros).

NOTE 32. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cadre de transactions soumises à des conditions de concurrence normale seulement si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe est contrôlé par SOPARIND SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 66,64 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transactions sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par BONGRAIN SA (voir note 35 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le Groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. À ce titre BONGRAIN SA a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 90,3 millions d'euros en 2013 (contre 33,4 millions d'euros en 2012) et des charges pour un montant de 529,5 millions d'euros en 2013 (contre 385,9 millions d'euros en 2012). Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. À ce titre, il a perçu une rémunération de 0,6 million d'euros en 2013 (0,5 million d'euros en 2012).

Dans le cadre de la reprise d'activités de Terra Lacta, Terra Lacta assure les ventes GMS et Food Services et fournit, pendant la période de transition, des prestations logistiques, informatiques et administratives. La plupart de ces prestations prendront fin au 31 mars 2014 hormis les prestations informatiques qui perdureront tout au long de l'année 2014.

Le Groupe a créé une co-entreprise avec Sodiaal, La Compagnie des Fromages et RichesMonts. Le Groupe assure une partie de l'approvisionnement laitier, une partie de la reprise des co-produits industriels. Il assure une partie des prestations logistiques et commerciales ainsi que la distribution dans un certain nombre de pays étrangers. Il fournit également des prestations informatiques et administratives.

Le poste « Autres actifs financiers » comprend un prêt de 2,6 millions d'euros et le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » comprend un compte courant financier de 0,6 million d'euros avec La Compagnie des Fromages et RichesMonts.

Les ventes du Groupe aux entreprises associées représentent 2,8 millions d'euros en 2013 (4 millions d'euros en 2012) et les achats 1,8 million d'euros (2 millions d'euros en 2012), ces transactions étant essentiellement des ventes et achats de matières laitières.

Le montant global des rémunérations des dirigeants s'élève à 4,4 millions d'euros (4,5 millions d'euros en 2012). Il se ventile en 2013 de la manière suivante : avantages à court terme pour 4,3 millions d'euros, avantages postérieurs à l'emploi 0,1 million d'euros. Il n'y a ni autres avantages à long terme, ni indemnités versées de fin de contrat de travail. Aucun paiement fondé sur des actions n'a été réalisé en 2012, ni en 2013.

Les principaux dirigeants comprennent : le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Délégués ainsi que les Administrateurs.

NOTE 33. ÉVÈNEMENT POST-CLOTURE

Aucun événement d'importance significative n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 34. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2012 RETRAITÉS DES IMPACTS LIÉS À L'APPLICATION DE LA NORME IAS 19R

Les amendements à la norme IAS 19 sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

Les principes comptables applicables sont décrits dans la note 5.

Les principaux agrégats des états financiers de l'exercice 2012 ont été retraités en conséquence et se présentent comme suit :

RETRAITEMENTS DES PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2012 publié	Application au 31 décembre 2012 IAS 19R amendée	Au 31 décembre 2012 retraité
Frais de personnel	- 774 763	975	- 773 788
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	149 364	975	150 339
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	116 617	919	117 536
Impôts sur les résultats	- 43 007	- 318	- 43 325
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	73 569	601	74 170
Part revenant aux actionnaires de la société-mère	63 564	587	64 151
Participation ne donnant pas le contrôle	10 005	14	10 019
Résultat par action revenant aux actionnaires de la société-mère (en € par action)			
• de base	4,49	0,04	4,53
• dilué	4,34	0,04	4,38

RETRAITEMENTS DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2012 publié	Application au 31 décembre 2012 IAS 19R amendée	Au 31 décembre 2012 retraité
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	73 569	601	74 170
Autres éléments du résultat global :			
Écart de conversion	- 7 246		- 7 246
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	- 271		- 271
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	- 2 440		- 2 440
Total des éléments recyclables en résultat net	- 9 957		- 9 957
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite (IAS 19R)		- 10 933	- 10 933
Autres mouvements	- 1 632		- 1 632
Total des éléments non recyclables en résultat net	- 1 632	- 10 933	- 12 565
Total autres éléments du résultat global nets d'impôts	- 11 589	- 10 933	- 22 522
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS	61 980	- 10 332	51 648
Part du Groupe	52 951	- 10 108	42 843
Participation ne donnant pas le contrôle	9 029	- 224	8 805

RETRAITEMENT DU BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012 publié	Application au 31 décembre 2012 IAS 19R amendée	31 décembre 2012 retraité
BILAN ACTIF			
Immobilisations incorporelles	423 810		423 810
Immobilisations corporelles	744 336		744 336
Autres actifs financiers	45 408	- 1 007	44 401
Participations dans les entreprises associées	133 534		133 534
Instruments financiers dérivés non courants	1 517		1 517
Actifs d'impôts différés ⁽¹⁾	79 087	14 134	93 221
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 427 692	13 127	1 440 819
Stocks et en-cours	368 538		368 538
Clients et autres créances	731 696		731 696
Créances d'impôts	14 234		14 234
Instruments financiers dérivés	6 154		6 154
Autres actifs financiers courants	72 837		72 837
Trésorerie et équivalents trésorerie	416 820		416 820
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 610 279		1 610 279
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1 283		1 283
ACTIFS	3 039 254	13 127	3 052 381

(1) Dont impact des amendements d'IAS 19R sur les actifs d'impôts différés au 1^{er} janvier 2012 : 8,8 millions d'euros.

<i>En millier d'euros</i>	31 décembre 2012 publié	Application au 31 décembre 2012 IAS 19R amendée	31 décembre 2012 retraité
BILAN PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Capital apporté	33 091		33 091
Autres réserves	820	- 10 695	- 9 875
Résultats non distribués	1 106 050	- 16 635	1 089 415
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	1 139 961	- 27 330	1 112 631
Participations ne donnant pas le contrôle	66 862	- 631	66 231
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	1 206 823	- 27 961	1 178 862
Provisions ⁽¹⁾	58 948	41 088	100 036
Emprunts et dettes financières non courants	455 397		455 397
Autres passifs non courants	21		21
Instruments financiers dérivés passif non courants	2 679		2 679
Passifs d'impôts différés	114 454		114 454
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	631 499	41 088	672 587
Fournisseurs et autres créditeurs	821 996		821 996
Impôts sur les résultats à payer	13 019		13 019
Instruments financiers dérivés	2 035		2 035
Emprunts et concours bancaires	363 586		363 586
TOTAL PASSIFS COURANTS	1 200 636		1 200 636
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	296		296
PASSIFS	1 832 431	41 088	1 873 519
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	3 039 254	13 127	3 052 381

(1) Dont impact des amendements d'IAS 19R sur les provisions au 1^{er} janvier 2012 : 24,8 millions d'euros.

Il n'y a pas d'impact significatif de ces retraitements sur les tableaux de flux de trésorerie du 31 décembre 2012.

NOTE 35. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
France						
BONGRAIN SA	FRANCE	847 120 185	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
Alimpex SAS (fusionnée dans CLE-PS SAS)	FRANCE	349 088 732		100,00		100,00
Alliance Food Service SAS	FRANCE	389 330 739	100,00	100,00	84,58	88,93
Alliance Fromagère SAS	FRANCE	394 530 703	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Laitière Européenne SAS	FRANCE	388 435 539	100,00	100,00	98,50	98,93
Armor Protéines SAS	FRANCE	679 200 287	100,00	100,00	84,58	88,93
B.G. SAS	FRANCE	331 339 275	99,97	99,96	99,97	99,96
Beurlait SAS	FRANCE	552 001 497	100,00	100,00	84,58	88,93
BONGRAIN Europe SAS	FRANCE	351 014 352	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Export Overseas SAS	FRANCE	325 508 653	99,96	99,96	99,96	99,96
BONGRAIN International SAS	FRANCE	402 927 628	100,00	100,00	100,00	100,00
Bressor Alliance SA	FRANCE	379 657 570	66,66	66,66	66,66	66,66
Bressor SA	FRANCE	383 228 764	99,74	99,74	66,48	66,48
C.F.V.A. SAS	FRANCE	314 830 050	99,97	99,97	99,97	99,97
Centre Bretagne Lait SA	FRANCE	387 493 315	100,00	99,99	84,58	88,93
CLE-PS SAS	FRANCE	389 297 748	100,00	100,00	84,58	88,93
CLE-PSO SNC	FRANCE	444 475 016	100,00	100,00	84,58	88,93
Compagnie Générale Laitière SA	FRANCE	775 668 999	99,99	99,99	84,58	88,93
Compagnie Laitière de Derval SAS	FRANCE	403 001 068	100,00	100,00	84,58	88,93
Compagnie Laitière Européenne SA	FRANCE	780 876 421	85,86	89,89	84,58	88,93
Compagnie Laitière Normandie-Bretagne SAS	FRANCE	349 652 560	100,00	100,00	84,58	88,93
Corman France SAS	FRANCE	487 220 295	100,00	100,00	84,58	88,93
Dutch Cheese Masters SAS	FRANCE	789 660 743	55,00		55,00	
Elvir SAS	FRANCE	389 297 664	100,00	100,00	84,58	88,93
Établissement L. Tessier SAS	FRANCE	667 180 392	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie Berthaut SA	FRANCE	316 608 942	90,00		90,00	
Fromagerie De Vihiers SAS	FRANCE	350 546 719	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie des Chaumes SAS	FRANCE	314 830 183	99,94	99,94	99,93	99,93
Fromagerie F. Paul-Renard SAS	FRANCE	585 650 211		100,00		100,00
Fromageries Lescure SAS	FRANCE	794 040 956	51,00		51,00	
Fromagerie Perreault SAS	FRANCE	316 085 620	99,98	99,98	99,98	99,98
Fromageries Saint Savioi	FRANCE	793 801 028	100,00		84,58	
Fromagerie Rambol SAS	FRANCE	315 130 641	99,95	99,95	99,95	99,95
Fromapac SAS	FRANCE	402 180 541	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromarsac SAS	FRANCE	331 260 083	100,00	100,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	FRANCE	307 963 389	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	FRANCE	314 815 457	99,83	99,83	99,83	99,83
La Compagnie des Fromages SAS	FRANCE	393 257 654	100,00	100,00	84,58	88,93
Les Fromagers de L'Europe SAS	FRANCE	428 744 973	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers Associés SAS	FRANCE	349 542 415	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromageries de Thiérache SAS	FRANCE	315 332 569	100,00	100,00	100,00	100,00
Messageries Laitières SNC	FRANCE	313 966 103	61,31	61,31	51,86	54,52
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	FRANCE	403 128 051	100,00	100,00	84,58	88,93
Prodilac SNC	FRANCE	389 297 714	100,00	100,00	84,58	88,93
SB Alliance SNC	FRANCE	409 080 538	84,99	84,99	84,98	84,98
SB Alliance Informatique	FRANCE	780 876 405	100,00	100,00	84,58	88,93
SB Biotechnologies SAS	FRANCE	450 983 051	100,00	100,00	97,50	97,50
SDIL SAS	FRANCE	352 135 180	100,00	100,00	84,58	88,93

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
France						
Sodilac SAS	FRANCE	689 806 470	100,00		84,58	
Soficle SAS	FRANCE	304 141 856	100,00	100,00	84,58	88,93
Sofivo SAS	FRANCE	352 848 725	100,00	100,00	84,58	88,93
Sogasi SAS	FRANCE	315 062 224	99,99	99,99	99,99	99,99
Sogepe SAS	FRANCE	384 557 880	100,00	100,00	84,58	88,93
Soredab SAS	FRANCE	317 705 267	97,50	97,50	97,50	97,50
Société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS	FRANCE	330 479 213	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Étranger					
Advanced Food Products LLC	ÉTATS-UNIS	65,00	65,00	65,00	65,00
Alouette Cheese LLC	ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Arab French Company for Dairy and Cheese Products	ÉGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
Balderama N.V.	PAYS-BAS	100,00		84,58	
BCMS (fusionnée dans Povltavske Mlékarny AS)	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE		100,00		100,00
BC Nordics	DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
BEV OOO	RUSSIE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN A.G.	SUISSE	100,00	99,75	100,00	99,75
BONGRAIN Bénélux SA	BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Deutschland Gmbh	ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Europarticipations BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Gmbh	AUTRICHE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Italia Spa	ITALIE	100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Nederland BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Bonprole SA	URUGUAY	90,00	90,00	90,00	72,00
Bresse Bleu Japon KK	JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
BSI Tianjin Foods Cy Ltd	CHINE	100,00	100,00	100,00	50,00
Corman Deutschland Gmbh	ALLEMAGNE	66,67	66,67	56,39	59,29
Corman Italia Spa	ITALIE	100,00	100,00	84,58	88,93
Corman Miloko Ireland Ltd	IRLANDE	55,00	55,00	46,52	48,91
Corman SA	BELGIQUE	100,00	100,00	84,58	88,93
Dabon International Ltd	INDE	89,99	85,79	89,99	85,79
Edelweiss Gmbh Co KG	ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Food Garden	SUÈDE	100,00	100,00	99,96	99,96
Fromagers Associés Japon KK	JAPON	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion SA	BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
ICC Paslek	POLOGNE	100,00	100,00	84,58	88,93
Kikindska (fusionnée dans Mleko Produkt)	SERBIE		100,00		100,00
Mantequeras Arias SA	ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers SA	ÉGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
Millex Nové Mesto AS	SLOVAQUIE	99,99	99,99	99,99	99,99
Milkaut	ARGENTINE	99,70	99,70	99,70	99,70
Mleczarnia Turek Sp ZOO	POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mleko Produkt	SERBIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Molkerei Söbbeke Gmbh	ALLEMAGNE	80,00	24,90	80,00	24,90
Molkerei Gebr Rogge Gmbh	ALLEMAGNE	92,49	24,90	92,49	24,90
Novomilk	SLOVAQUIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Pannontej Rt.	HONGRIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Paturain BV	PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par intégration globale	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Étranger					
Petra SA	URUGUAY	100,00	80,00	100,00	80,00
Polenghi Ltda	BRÉSIL	100,00	100,00	100,00	100,00
Povltavske Mlékarny AS	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
S.B.M.S. SA	BELGIQUE	99,98	99,98	99,98	99,98
Santa Rosa Chile	CHILI	99,99	99,99	99,99	99,99
SB International	BELGIQUE	100,00	50,00	100,00	50,00
Schratter Foods Inc	ÉTATS-UNIS	75,00	75,00	75,00	75,00
Sinodis Limited	CHINE	100,00	80,00	100,00	80,00
TDSI	ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
TPK SRO	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
ULN UK Limited	ROYAUME-UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
Zausner Foods Corp. et ses filiales	ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka	UKRAINE	99,96	99,86	99,96	99,86

Consolidation par intégration proportionnelle	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
France					
CF & R Gestion	FRANCE	50,00	50,00	42,29	44,47
Compagnie des Fromages & RichesMonts	FRANCE	50,00	50,00	42,29	44,47
Étranger					
Sodiaal GmbH	ALLEMAGNE	50,00	50,00	42,29	44,47
Delaco	ROUMANIE	52,00	52,00	52,00	52,00

Consolidation par mises en équivalence	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
France					
Financière Louis	FRANCE	10,38	10,38	10,38	10,38
Lacto Sérums France SA	FRANCE	24,94	24,94	24,94	24,94
Poitou Chèvre SAS	FRANCE	48,96		24,97	
Sica Silam	FRANCE	36,41	36,41	36,10	36,10
Sanicoopa SARL	FRANCE	37,99	37,99	32,13	33,78
Étranger					
Andechser Molkerei Scheitz GmbH	ALLEMAGNE	24,84	24,84	24,84	24,84
Forlactaria SA	ESPAGNE	40,00	40,00	40,00	40,00
Val d'Arve SA	SUISSE	33,34	33,34	33,34	33,34
EMMI Fondue AG	SUISSE	34,00	34,00	34,00	34,00
Rupp AG	AUTRICHE	10,00	10,00	10,00	10,00
La Compagnie Fromagère SA	TUNISIE	42,50	42,50	42,50	42,50
Esbon SA	TURQUIE	50,00	50,00	50,00	50,00
Jiangsu Howbetter Food and Chemical company. Ltd	CHINE		29,00		14,50
Ferrari	ITALIE	27,00	27,00	27,00	27,00
Capsa SA	ESPAGNE	27,00	27,00	27,00	27,00

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA

42, rue Rieussec

78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BONGRAIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.1 « Base de préparation des états financiers consolidés » et sur la note 34 de l'annexe qui exposent le changement de méthode comptable relatif à l'application rétroactive des amendements de la norme IAS 19.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dépréciation des actifs non financiers :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs amortis, selon les modalités décrites dans les notes 5.2.9.8 et 8 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues.

- Engagements envers le personnel :

Les engagements de retraite et autres engagements assimilés envers le personnel ont été évalués et comptabilisés conformément aux notes 5.2.9.17 et 25 aux états financiers consolidés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 2 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christian Perrier

KPMG Audit ID

Bernard Pérot

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE 2013

1. Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
Produits d'exploitation	2.1	15 241	18 190
Charges d'exploitation	2.1	- 36 834	- 38 849
Résultat d'exploitation	2.1	- 21 593	- 20 659
Résultat financier net	2.2	17 046	15 293
Résultat courant avant impôts		- 4 547	- 5 366
Résultat exceptionnel net	2.3	- 7 731	- 1 672
Résultat de l'exercice avant impôt		- 12 278	- 7 038
Impôt sur les bénéfices	2.4	10 325	11 160
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		- 1 953	4 122

2. État des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
Excédent brut d'exploitation		- 18 754	- 18 809
Variation du besoin en fonds de roulement		- 4 543	7 949
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		29 323	28 955
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE [A]		6 026	18 095
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles		- 4 703	- 7 503
Investissements financiers et prêts à filiales		- 183 725	- 1 908
Autres encaissements et décaissements		9 096	1 986
FLUX PROVENANT DES INVESTISSEMENTS [B]		- 179 332	- 7 425
Réduction de capital		- 62 103	
Dividendes versés		- 18 221	- 17 005
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		25 016	- 113 416
Remboursements des emprunts		- 68 101	
FLUX PROVENANT DU FINANCEMENT [C]		- 123 409	- 130 421
VARIATION DE LA TRESORERIE [A+B+C]		- 296 715	- 119 751
Trésorerie nette à l'ouverture		76 683	196 434
Trésorerie nette à la clôture	3.9	- 220 032	76 683
VARIATION DE TRESORERIE		- 296 715	- 119 751

3. Bilan actif

		Amortissements		Exercice 2013	Exercice 2012
<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Montants bruts	et provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	3.1	33 046	- 10 394	22 652	21 074
Concessions, brevets, droits similaires		29 392	- 10 394	18 998	12 053
Fonds commercial		1 548		1 548	1 548
Autres immobilisations incorporelles		2 106		2 106	7 473
Immobilisations corporelles	3.2	3 833	- 2 631	1 202	1 343
Terrains		7	- 6	1	1
Constructions		3 634	- 2 546	1 088	1 212
Installations techniques, matériels et outillages industriels		161	- 53	108	123
Autres immobilisations corporelles		31	- 26	5	7
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières	3.3	1 329 435	- 4 282	1 325 153	1 152 146
Participations		1 140 665	- 1 961	1 138 704	1 137 939
Créances rattachées aux participations		180 896		180 896	
Autres titres immobilisés		7 110	- 2 321	4 789	4 346
Prêts					27
Autres immobilisations financières		764		764	9 834
Actif immobilisé		1 366 314	- 17 307	1 349 007	1 174 563
Actif circulant	3.8	297 961		297 961	389 930
Autres créances	3.4	202 067		202 067	269 239
Valeurs mobilières de placement	3.5	90 758		90 758	113 897
Disponibilités		5 136		5 136	6 794
Comptes de régularisation - Actif	3.11	462		462	303
TOTAL DE L'ACTIF		1 664 737	- 17 307	1 647 430	1 564 796

4. Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
		Montants avant répartition	Montants avant répartition
Capitaux propres	3.6	786 617	866 654
Capital social		14 033	15 432
Primes d'émission		73 231	73 231
Écart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées			
Autres réserves		326 922	387 626
Report à nouveau		359 766	373 865
Résultat de l'exercice		- 1 953	4 122
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		12 627	10 387
Provisions pour risques et charges	3.7	8 813	2 054
Dettes	3.8	851 999	696 087
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		328 330	371 330
Emprunts et dettes financières divers		500 905	302 251
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 681	9 537
Dettes fiscales et sociales		508	487
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		195	904
Autres dettes		9 380	11 578
Comptes de régularisation – Passif		1	1
TOTAL DU PASSIF		1 647 430	1 564 796

5. Notes annexes

Faits marquants

En date du 28 février 2013, le Conseil d'Administration a procédé à une réduction de capital par annulation de 1 399 286 actions BONGRAIN SA auto-détenues. La différence entre la valeur comptable des actions annulées, 62 103 milliers d'euros et leur valeur nominale, 1 399 milliers d'euros, soit 60 704 milliers d'euros a été affectée en moins des réserves disponibles.

Le capital est désormais composé de 14 032 930 actions contre 15 432 216 actions au 31 décembre 2012.

La valeur nominale par action est inchangée à 1 euro.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement du CRC n° 99-03 et de l'application des règlements CRC 04-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, sont décrites ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits de bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (en application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles. Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les principales durées figurent dans le tableau ci après :

	Durées
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	10 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (en application de la méthode des composants).

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Toutes les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une provision est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours de clôture du dernier jour de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition. Dans le cas des actions propres, le prix d'acquisition est comparé au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social.

1.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.6 Gestion des risques financiers et instruments financiers

De par ses activités, la Société est exposée à des risques de marché (essentiellement risques de change et/ou risques de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la Société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devises ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

1.7 Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

1.8 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont en partie couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la Société et est actualisé chaque année.

1.9 Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95 % ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à BONGRAIN SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.

NOTE 2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Résultat d'exploitation

En milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012
Produits d'exploitation	15 241	18 190
Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de prestations de services facturées aux filiales		
Loyers	2 264	2 222
Redevances	9 205	11 664
Autres	3 772	4 304
Charges d'exploitation	- 36 834	- 38 849
Autres achats et charges externes *	- 32 177	- 35 147
Impôts et taxes	- 1 099	- 1 133
Salaires et traitements	- 298	- 237
Charges sociales	- 89	41
Opérations en commun	- 275	- 58
Autres charges	- 268	- 323
Dotation aux amortissements	- 2 628	- 1 992
Dotation aux provisions		
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 21 593	- 20 659
* Dont 708 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2013. En 2012, ce montant était de 675 milliers d'euros. Au titre de conseil et/ou de prestations de services les honoraires comptabilisés sont de 205 milliers d'euros au titre de l'exercice 2013, le montant enregistré en 2012 pour 250 milliers d'euros a été repris en 2013.		

2.2 Résultat financier net

En milliers d'euros	Exercice 2013	Exercice 2012
Sur participations et autres titres	27 289	29 494
Dividendes reçus	28 911	27 439
Provisions sur titres (net)	- 1 622	2 055
Sur charges financières nettes	- 10 244	- 14 199
Produits financiers	12 006	12 129
Charges financières	- 22 250	- 26 328
Sur changes et divers	1	- 2
RESULTAT FINANCIER NET	17 046	15 293

2.3 *Résultat exceptionnel net*

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Charges exceptionnelles	- 288	- 437
Produits exceptionnels *	1 486	1 458
Plus ou moins values nettes de cessions d'immobilisations	70	- 88
Dépréciation d'immobilisations		
Dotation et reprise d'amortissements dérogatoires	- 2 240	- 2 998
Dotation et reprise de provisions pour risques **	- 6 759	393
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	- 7 731	- 1 672

* Les produits exceptionnels constatés en 2012 et 2013 correspondent principalement à des dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur plusieurs litiges concernant des équipements défectueux.

** Ces montants correspondent d'une part à des provisions pour impôts, dans le cadre des contrôles fiscaux, dont les notifications sont contestées et d'autre part à une perte latente sur stock-options.

2.4 *Impôt sur les bénéfices*

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Impôt propre à BONGRAIN SA		
Contribution additionnelle sur les dividendes	- 547	
Produit de l'intégration fiscale	10 872	11 160
TOTAL	10 325	11 160

Impôts latents

Les impôts latents dus aux retraitements fiscaux (amortissements dérogatoires, différences temporaires...) représentent une charge fiscale future d'un montant de 2 843 milliers d'euros, contre 3 893 milliers d'euros en 2012 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2013	Exercice 2012
Accroissement	- 5 852	- 5 435
Sur amortissements dérogatoires	- 4 348	- 3 577
Sur autres retraitements fiscaux	- 1 504	- 1 858
Allègement	3 009	1 542
Sur loyer de crédit-bail	1 500	1 214
Sur autres charges non déductibles	1 509	328
CHARGE NETTE FUTURE D'IMPÔT	- 2 843	- 3 893

NOTE 3. NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 *Immobilisations incorporelles*

<i>En milliers d'euros</i>	Variation des immobilisations incorporelles			
	Valeurs au 31/12/2012	Augmentations	Compte à compte Diminutions	Valeurs au 31/12/2013
Rubriques				
VALEURS BRUTES	28 981	4 065		33 046
Concessions, brevets et droits similaires	19 960	3	9 429	29 392
Fonds commercial	1 548			1 548
Autres immobilisations incorporelles *	7 473	4 062	- 9 429	2 106
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	- 7 907	- 2 487		- 10 394
Concessions, brevets et droits similaires	- 7 907	- 2 487		- 10 394
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	21 074	1 578		22 652

* À la clôture, les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels en cours de développement.

3.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations corporelles			
	Valeurs au 31/12/2012	Augmentations	Compte à compte Diminutions	Valeurs au 31/12/2013
VALEURS BRUTES	3 865		- 32	3 833
Terrains	7			7
Constructions	3 666		- 32	3 634
Installations techniques, matériel, outillage	161			161
Autres immobilisations corporelles	31			31
Immobilisations en cours				
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	- 2 522	- 141	32	- 2 631
Terrains	- 6			- 6
Constructions	- 2 454	- 124	32	- 2 546
Installations techniques	- 38	- 15		- 53
Autres immobilisations corporelles	- 24	- 2		- 26
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	1 343	- 141		1 202

3.3 Immobilisations financières

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations financières			
	Valeurs au 31/12/2012	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2013
VALEURS BRUTES	1 154 807	183 748	- 9 120	1 329 435
Participations	1 138 066	2 600	- 1	1 140 665
Créances rattachées à des participations *		180 896		180 896
Autres titres immobilisés **	6 880	230		7 110
Prêts	27		- 27	
Autres immobilisations financières	9 834	22	- 9 092	764
PROVISIONS	- 2 661	- 1 842	221	- 4 282
Participations	- 127	- 1 834		- 1 961
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	- 2 534	- 8	221	- 2 321
Prêts				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 152 146	181 906	- 8 899	1 325 153

* Les créances rattachées à des participations correspondent à des prêts de 180 millions € sur une durée de 5 ans. Ils figuraient préalablement en comptes courants financiers.

** Dont 4 098 actions propres détenues au 31 décembre 2013 dans le cadre d'un contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice 4 449 actions propres étaient détenues.

3.4 Autres créances

En milliers d'euros	au 31/12/2013	au 31/12/2012
Comptes courants financiers filiales	183 875	257 055
Clients, état et divers	18 192	12 248
Provisions		- 64
AUTRES CRÉANCES NETTES	202 067	269 239

3.5 Valeurs mobilières de placement

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2013	au 31/12/2012
Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail suivant :		
SICAV		
FCP	8 821	12 346
Billets, bons et assimilés	81 185	39 001
Actions propres *	752	62 550
TOTAL VALEUR BRUTE	90 758	113 897
Provision		
VALEUR MOBILIÈRES DE PLACEMENT NETTES	90 758	113 897
<small>* Au 31 décembre 2013 BONGRAIN SA détient 14 280 actions propres classées en valeur mobilières de placement. Le cours moyen unitaire des actions sur le mois de décembre est de 55,88 €. Le pourcentage global du capital auto-détenu s'élève à 0,131 % en incluant les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité, soit 4 098 actions. À la clôture du précédent exercice, BONGRAIN SA détenait 1 411 786 actions propres. Le pourcentage global du capital auto-détenu représentait 9,1771 % en tenant compte des 4 449 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.</small>		

La baisse significative du nombre d'actions propres détenues résulte de l'annulation en février 2013 de 1 399 286 actions BONGRAIN SA dont la valeur comptable s'élevait à 62 103 milliers d'euros.

Les valeurs mobilières représentent le placement de liquidités et les actions propres. En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché est inférieure au prix de revient, une provision est comptabilisée. Au 31 décembre 2013, aucune provision n'a été comptabilisée.

Au 31 décembre 2013, les actions propres détenues et affectées aux plans de stock-options représentent 14 280 titres pour une valeur d'acquisition de 752 milliers d'euros, contre 471 500 titres et une valeur d'acquisition de 20 307 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

3.6 Capitaux propres

Suite à l'annulation de 1 399 286 actions, le capital social s'élève désormais à 14 032 930 euros, divisé en 14 032 930 actions de 1 euro chacune, dont 9 327 176 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2013, le principal actionnaire connu de la Société est SOPARIND SCA qui détient directement 66,64 % du capital et 79,87 % en droits de vote. Par ailleurs, au 3 février 2014, date du dernier Titres au Porteur identifiés, la société NORTHERN TRUST CY (GB) détient 8,3 % du capital de la société BONGRAIN SA.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission d'actions et de fusion	Écart de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 01/01/2013 (avant affectation des résultats)	15 432	73 231	378	1 613		387 626	373 865		10 387	4 122	866 654
Réduction de capital	- 1 399					- 60 704					- 62 103
Provisions fiscalement réglementées											
Reprise de provisions									- 2 234		- 2 234
Dotation de l'année									4 474		4 474
Subventions d'investissements											
Remboursées dans la période											
Réintégrées dans les résultats											
Distribution de dividendes							- 14 121			- 4 122	- 18 243
Autres prélèvements											
Affectation aux réserves											
Dividendes non distribués (actions propres détenues)							22				22
Imputations en report à nouveau											
Résultat 2013										- 1 953	- 1 953
SITUATION AU 31/12/2013 (AVANT AFFECTATION DES RESULTATS)	14 033	73 231	378	1 613		326 922	359 766		12 627	- 1 953	786 617

Des options d'achats d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période d'acquisition des droits a été portée à 4 ans durant laquelle la présence dans les sociétés affiliées du Groupe est obligatoire. Les cessions sont autorisées après un blocage de 2 ans suivant l'exercice des options.

Année d'attribution	Plan en cours jusqu'en	Prix d'exercice en euro/action	Options	
			attribuées	Options en circulation
2004	2014	51,67	40 000	29 000
2005	2015	46,17	45 500	20 500
2006	2016	68,73	50 000	46 500
2007	2017	75,84	65 000	60 000
2008	2018	42,78	85 000	76 780
2009	2019	51,14	40 000	35 000
2010	2020	57,11	80 000	73 500
2011	2021	46,87	80 000	78 000
TOTAL			485 500	419 280

Lorsque le cours de Bourse de l'action BONGRAIN SA à la clôture est supérieur au prix d'exercice, une provision pour risque est comptabilisée à hauteur des stock-options attribuées et restant à acquérir. Cette provision s'élève à 2 150 milliers d'euros en 2013. Aucune provision n'avait dû être comptabilisée en 2012.

La cotisation sociale est calculée sur la plus faible des valeurs de marché et/ou de juste valeur comme prévu par la réglementation en vigueur.

3.7 Provisions pour risques et charges

L'augmentation des provisions pour risques et charges de 6 759 milliers d'euros correspond d'une part à une provision pour impôt dans le cadre de contrôles fiscaux dont les notifications sont contestées et d'autre part à une provision pour perte latente sur stock-options.

3.8 Échéancier des dettes et créances

En milliers d'euros	Échéances			
	Montant total	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits *	328 330	20 000	210 000	98 330
Dettes financières diverses **	500 905	500 905		
Dettes d'exploitation et diverses	22 764	18 564	4 200	
TOTAL	851 999	539 469	214 200	98 330

* Ces emprunts sont libellés en euros.
** Ces dettes sont libellées en euros et comprennent les comptes courants financiers.

En milliers d'euros	Montant total	- d'1 an	+ d'1 an
Créances			
Créances d'exploitation, financières et diverses	202 067	201 367	700
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	95 894	92 160	3 734
TOTAL NET DE PROVISIONS	297 961	293 527	4 434

3.9 Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans présentés :

En milliers d'euros	au 31/12/2013	au 31/12/2012
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	90 758	120 691
Comptes courant financiers filiales à l'actif	183 875	257 055
Concours bancaires et billet de trésorerie	- 488 792	- 296 922
Comptes courant financiers filiales au passif	- 5 873	- 4 141
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	- 220 032	76 683

3.10 Opérations avec les entreprises liées

En milliers d'euros	Montants concernant les		Montants représentés par des effets de commerce
	Entreprises liées	Parties liées	
Poste du bilan			
Créances			
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Participations brutes	1 131 788	8 877	
Créances sur participations	180 896		
Autres titres immobilisés		1 971	
Actif circulant			
AUTRES CREANCES	188 276		
Total actif	1 500 960	10 848	
Dettes			
Dettes financières			
Dettes rattachées à des participations	- 5 873		
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 6 667		
Autres dettes	- 7 357		
TOTAL DES DETTES	- 19 897		
Charges et produits financiers			
Charges financières	- 7 417		
Produits financiers	9 773	120	
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS	2 356	120	

Toutes les transactions conclues avec des parties liées l'ont été à des conditions normales.

3.11 Comptes de régularisation et comptes rattachés

En milliers d'euros	au 31/12/2013	au 31/12/2012
Charges constatées d'avance	462	303

Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et de charges assimilées

Produits à recevoir

Pour 4 691 milliers d'euros contre 2 410 milliers d'euros en 2012, ces montants correspondent d'une part aux produits d'intérêts relatifs à des prêts, placements de trésorerie et opérations de couverture et d'autre part à un dégrèvement de taxe et à des dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur un litige concernant des équipements défectueux.

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
Charges à payer		
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :		
Emprunts et dettes financières divers	1 953	2 315
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 231	2 649
Dettes fiscales et sociales	193	215
TOTAL DES CHARGES A PAYER	7 377	5 179

3.12 Engagements financiers et garanties reçues ou données

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2013	au 31/12/2012
Engagements reçus		
Titres de participations	312	595
Crédit-bail immobilier	2 451	4 133
Cautions bancaires		158
Engagements donnés		
Crédit-bail immobilier	2 451	4 133
Indemnités de départ à la retraite *	101	96
Lignes de crédit allouées en filiales	130 248	100 058

* Les engagements en matière de retraite sont externalisés auprès de la société Eparinter. La juste valeur des actifs versés à ce titre est de 69 milliers d'euros.

Comme précédemment, les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

Couverture des risques de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux existant au 31 décembre 2013 sont de 647 millions d'euros en valeur nominale dont 585 millions d'euros concernent une entreprise liée.

3.13 Crédit-bail

Les immobilisations détenues en crédit-bail concernent des biens immobiliers pour une valeur de 21 343 milliers d'euros.

Le prix de rachat résiduel de ces biens est de 213 milliers d'euros.

Les redevances de l'exercice ont été de 1 719 milliers d'euros et le montant cumulé au 31 décembre 2013 est de 28 131 milliers d'euros.

À cette même date, les amortissements qui auraient été pratiqués se seraient élevés à 14 323 milliers d'euros et pour le seul exercice 2013 à 852 milliers d'euros.

Les redevances restant à acquitter (en capital) sont de 2 237 milliers d'euros dont 1 777 milliers d'euros pour l'exercice 2014 et 460 milliers d'euros pour l'exercice 2015.

3.14 Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2013 est de 298 milliers d'euros. L'effectif au 31 décembre 2013 est de 2 personnes.

Les rémunérations des membres des organes de direction et d'administration se sont élevées à 262 milliers d'euros.

3.15 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes présentés ci-joints n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

3.16 Filiales et participations

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant d'affaires des cautions et HT du dernier exercice	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication												
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)												
France												
SAS	Étude et recherches	SOREDAB - La Boissière École (78)	75	4 959	98	74	74	2 946		9 908	1 968	1 463
SAS	Prestataire de services	SOGASI - Viroflay (78)	18 900	162	100	19 280	19 280		44 393		- 188	1 197
SAS	Holding	BONGRAIN EUROPE - Viroflay (78)	294 760	127 058	100	429 363	429 363	1 854			50 416	21 616
SA	Holding	ALLIANCE LAITIÈRE EUROPÉENNE - Paris (75)	231 900	166 974	90	212 295	212 295	14 278			- 218	
SAS	Holding	BONGRAIN INTERNATIONAL - Viroflay (78)	132 842	- 13 683	100	213 033	213 033	32 666			- 21 974	
SAS	Holding	Cie DES MAÎTRES FROMAGERS - Viroflay (78)	37	- 22	100	71	35				- 5	
Étranger												
SARL	Holding	BONGRAIN – EUREXPAN BV - Breda (Pays-Bas)	10 414	326 187	100	256 055	256 055				961	4 000

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant d'affaires des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
2. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la Société)												
France												
SA	Traitement produits laitiers	LACTO SERUM FRANCE - Baleycourt (55)	2 203	21 138 *	25	2 961	2 961			NC	NC	632
SNC	Prestataire de services	SB AUDIT - Viroflay (78)	75	26	35	27	27			1 304	5	3
SAS	Holding	FINANCIÈRE LOUIS - Paris (75)	24 369	- 98 *	10	5 889	4 055			NC	NC	

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales non reprises au paragraphe A

Filiales françaises (ensemble)						16	16					
Filiales étrangères (ensemble)						1 601	1 510					

* Chiffres 2012 ; chiffres 2013 non disponibles.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA
42, rue Rieussec
78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BONGRAIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme décrit en note 1.3 de l'annexe, votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en prenant en considération la quote-part de capitaux propres de chaque filiale ainsi que leur potentiel économique et financier basé sur une actualisation des flux futurs de trésorerie. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 2 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Perrier

KPMG Audit ID
Bernard Pérot

ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes 2013 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 3 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

François WOLFOVSKI

Directeur Général Délégué